

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1989 - 1990

---

---

Annexe au proces-verbal de la séance du 26 avril 1990.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en Chine, du 19 mars au 2 avril 1990,*

Par MM. Jean LECANUET, Yvon BOURGES,  
André BETTENCOURT, Jean GARCIA, André ROUVIÈRE,  
Jacques GOLLIET,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, *président* ; Michel d'Aillières, Yvon Bourges, François Abadie, Jean-Pierre Bayle, *vice-présidents* ; Jean Garcia, Guy Cabanel, Michel Alloncle, Jacques Genton, *secrétaires* ; MM. Paul Alduy, Jean-Luc Becart, Daniel Bernardet, André Bettencourt, Amedée Bouquerel, André Boyer, Michel Caldagues, Jean-Paul Chambriard, Michel Chauty, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles-Henri de Cosse-Brissac, Michel Crucis, André Delelis, Franz Duboscq, Claude Estier, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Golliet, Bernard Guyomard, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Marc Lauriol, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokanowski, Jean Luc Mélenchon, Claude Mont, Jean Natali, Paul d'Ornano, Michel Poniatowski, Robert Pontillon, Roger Poudonson, André Rouvière, Robert-Paul Vigouroux, Xavier de Villepin, Albert Voilquin.

# **RAPPORT D'INFORMATION**

**A LA SUITE D'UNE MISSION**

**EFFECTUÉE EN CHINE**

.....

**19 mars - 2 avril 1990**

## SOMMAIRE

---

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
 <b>PREMIERE PARTIE : LA GENÈSE, LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DE LA MISSION DE VOTRE DÉLÉGATION EN CHINE ET A HONG KONG DU 19 MARS AU 2 AVRIL 1990</b> ..	 11
<b>I - La genèse et la préparation de la mission</b> .....	12
<b>II - Le carnet de route de la mission en Chine et à Hong Kong</b> .....	19
<b>Le séjour de la délégation à Pékin : 19-24 mars 1990</b> ..	19
<b>A. Le discours du premier ministre Li Peng</b> .....	20
<b>B. Les entretiens de travail avec la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire</b> .....	23
<i>1. Les échanges de vues et de discours entre le Président de la délégation et le Président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire M. Liao Han Sheng</i> .....	23
<i>2. Les entretiens de travail à la commission des Affaires étrangères</i> .....	31
<b>La répression du 4 juin 1989</b> .....	32
<b>L'influence actuelle de Deng Xiao Ping</b> .....	33
<b>Le rôle et la fonction de l'Assemblée nationale populaire</b> .....	34
<b>L'influence idéologique des échanges économiques entre la Chine et l'Occident</b> .....	34
<b>Le rôle des sociétés d'économie mixte à capitaux étrangers</b> .....	35
<b>L'attitude de la Chine à l'égard des droits de l'homme</b> ..	35
<b>Les changements à l'Est</b> .....	36
<b>C - La visite d'une unité militaire : le troisième régiment de la troisième division de la garnison de Pékin</b> .....	36
<b>D - L'entretien avec le vice-ministre des affaires étrangères M. Qui Huaiyuan</b> .....	37

<b>La situation au Cambodge</b> .....	<b>37</b>
<b>L'intégrisme musulman</b> .....	<b>37</b>
<b>Le Liban</b> .....	<b>38</b>
<b>Israël</b> .....	<b>38</b>
<b>Les évolutions à l'Est</b> .....	<b>38</b>
<b>L'URSS</b> .....	<b>39</b>
<b>La réunification allemande</b> .....	<b>39</b>
<b>Le Pamir afghan</b> .....	<b>39</b>
<b>Chypre</b> .....	<b>40</b>
<b>L'affaire Wang Du</b> .....	<b>40</b>
<b>E. La réunion de travail avec le vice-ministre du commerce extérieur, M. Li Langing</b> .....	<b>40</b>
<b>F. La réunion de travail avec M. Wan Li, président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire</b> .....	<b>41</b>
<b>G. La réunion de travail avec le Chef d'Etat-major général adjoint de l'armée populaire de libération</b> .....	<b>42</b>
<b>1) Les menaces pour la Chine</b> .....	<b>43</b>
<b>2) Le rôle de l'armement nucléaire</b> .....	<b>43</b>
<b>3) Le rôle de l'armée</b> .....	<b>43</b>
<b>4) La conscription</b> .....	<b>43</b>
<b>5) Les ventes d'armes</b> .....	<b>44</b>
<b>6) Le rôle des femmes dans l'armée</b> .....	<b>44</b>
<b>7) Le budget militaire de la Chine</b> .....	<b>44</b>
<b>8) La coopération militaire franco-chinoise</b> .....	<b>44</b>
<b>9) La modernisation de l'armée chinoise</b> .....	<b>44</b>
<b>H - Le Premier ministre Li Peng</b> .....	<b>45</b>
<b>I - L'entretien avec le Premier secrétaire du parti communiste chinois M. Ziang Zemin</b> .....	<b>49</b>
<b>J - Visite du combinat sidérurgique de Pékin</b> .....	<b>51</b>
<b>1) L'application de la politique de réforme et d'ouverture</b> .....	<b>52</b>

2) L'utilisation des bénéfiques .....	52
3) Le régime du travail .....	53
4) L'habitat .....	53
5) Retraites et avantages sociaux .....	53
6) Les salaires .....	53
7) La grève .....	54
<b>Le séjour à Wuhan : 25-27 mars 1990 .....</b>	<b>55</b>
A - La région du Hubei et la ville de Wuhan .....	55
B - Le projet Citroën concernant l'"usine automobile n° 2" ..	56
C - L'université de Wuhan .....	58
D - Le canton agricole de Huashang .....	60
<b>Le séjour à Canton et à Shenzhen : 28-30 mars 1990 ...</b>	<b>61</b>
<b>La zone économique spéciale de Shenzhen : 29-30 mars</b>	<b>64</b>
<b>Le séjour à Hong Kong : 30 mars-1er avril .....</b>	<b>65</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : QUELQUES DONNÉES SUR LES RÉALITÉS</b>	
<b>INTÉRIEURES CHINOISES EN 1990 .....</b>	<b>67</b>
<b>I - Aperçu sur les équilibres politiques intérieurs .....</b>	<b>72</b>
A - La crise du printemps 1989 .....	73
B - Un pouvoir politique autoritaire, mais qui reste incertain	77
C - Un climat politique et social marqué par la persistance de tensions assourdies .....	80
D - La remise en cause d'une certaine évolution libérale des conceptions chinoises en matière des droits de l'homme ...	82
La constitution .....	83
La justice .....	84
La liberté religieuse .....	84
Les minorités nationales .....	85
Les prisonniers politiques .....	86
L'affirmation de droits économiques et sociaux .....	86

<b>La remise en ordre de l'après Tien An Men .....</b>	<b>87</b>
<b>E - Désormais quelque peu atténuée la subordination de la réforme économique à des objectifs traditionnels d'une économie socialiste planifiée a engendré une situation économique dégradée .....</b>	<b>88</b>
<b>F - Les relations économiques bilatérales franco-chinoises</b>	<b>93</b>
<b>II - Quelques données sur la politique étrangère de la Chine .....</b>	<b>98</b>
<b>Quelques conclusions .....</b>	<b>103</b>

**Mesdames, Messieurs,**

**La décision de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées d'effectuer -en 1990- l'une de ses deux grandes missions annuelles, en Chine, n'était pas, a priori, évidente.**

**Etait-il opportun de se rendre en Chine moins d'un an après la sanglante répression des manifestations étudiantes du printemps 1989 ? Ne risquait-il pas de paraître paradoxal de faire le long voyage vers une Chine crispée sur des principes centralisateurs totalitaires et xénophobes, alors même que l'URSS et les démocraties dites populaires de l'Europe de l'Est, toutes proches, sont balayées par un vent puissant de réformes, mais aussi de révoltes et d'incertitudes ? Un tel déplacement ne serait-il pas interprété par certains comme une inopportune caution offerte à un régime autoritaire mais néanmoins, peut-être, précaire ?**

**Sans méconnaître les risques, contradictoires, d'exploitation et de critiques inhérents à tout déplacement dans un pays sensible, votre commission, dans sa grande majorité, a cependant décidé du principe de cette mission.**

**Votre délégation, présidée par M. Jean Lecanuet (UC) et composée de MM. Yvon Bourges (RPR), André Bettencourt (RI), Jean Garcia (C), Jacques Golliet (UC) et André Rouvière (Soc.) et accompagnée par Georges-Eric Touchard, Administrateur, responsable du secrétariat de la commission, ainsi que par le colonel**

**Robert (Air) expert militaire auprès de la commission, ne regrette pas cette décision.**

**Elle a également été accompagnée pendant la plus grande partie de ses déplacements par plusieurs journalistes, une équipe de Canal Plus, dirigée par M. Jérôme Lenfant, une journaliste de France Inter, Laurence Simon, et un reporter du journal Paris Match, M. Patrick Forestier.**

**En dépit des incertitudes et des difficultés habituelles rencontrées lors de la phase préparatoire à la mission, les réunions de travail de votre délégation se sont déroulées au plus haut niveau de l'Etat et du Parti, puisque votre délégation a notamment rencontré trois des quatre plus hauts dirigeants chinois, M. Li Peng, Premier ministre, M. Ziang Zemin, Premier secrétaire du Parti communiste chinois, et M. Wan Li, Président de l'Assemblée Nationale Populaire. Au delà du discours officiel et convenu, elles ont permis de déceler de nombreuses, quoique discrètes, traces d'ouverture dans les propos de certains interlocuteurs ainsi que certaines nuances de tonalité révélatrices de l'existence de tendances plus ou moins conservatrices au sein de nos interlocuteurs. Cette mission a ainsi permis de découvrir un certain nombre d'aspects -au demeurant, contrastés- sur des réalités chinoises. Mais surtout notre déplacement a permis :**

**1. De mieux appréhender la spécificité chinoise qui -au-delà des luttes de tendance actuelles et des approches diversifiées qu'elles sous-tendent- repose sur une conception nationale originale et singulière du développement économique et social ainsi que des relations internationales.**

**2. De contribuer à mieux faire comprendre à nos interlocuteurs chinois le point de vue de la France notamment en matière de droits de l'homme, de développement économique, de relations bilatérales et d'équilibre des relations internationales.**

**3. D'affiner la perception du poids actuel et futur de la Chine dans les évolutions en cours des équilibres géostratégiques et de nuancer, pour ce qui la concerne, la conception monolithique et exclusivement conservatrice et dogmatique sur**



**le plan économique du pouvoir en place à Pékin, qui prévaut encore actuellement largement en France.**

**4. De contribuer, dans une modeste mesure, à l'atténuation du sentiment d'isolement des dirigeants chinois. Ce point nous paraît important. L'isolement induit par la politique de sanction à l'égard de la Chine a paru conforter les dirigeants chinois dans leur rigueur ainsi que dans un certain xénophobisme. Il a très certainement eu pour effet de prolonger dans le temps les mesures de répression et d'encadrement vigilant des populations. Freinant les échanges commerciaux et les investissements, il a affecté le développement économique et, partant, le niveau de vie du plus grand nombre. Enfin, il menace à terme les intérêts économiques et commerciaux de la France dont les faibles positions en Chine sont battues en brèche par des partenaires très actifs, quoique formellement solidaires de certaines déclarations de principe dures et critiques à l'égard de la Chine.**

**PREMIÈRE PARTIE**

**LA GENÈSE, LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DE  
LA MISSION DE VOTRE DÉLÉGATION EN CHINE ET À  
HONG KONG DU 19 MARS AU 2 AVRIL 1990**

## **I - LA GENÈSE ET LA PRÉPARATION DE LA MISSION**

**La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a abordé, au cours de deux de ses réunions, le problème de l'envoi de la présente mission d'information en Chine.**

**Au cours de la réunion de la commission du 22 novembre 1989, le président Jean Lecanuet a évoqué, parmi d'autres éventualités et sans méconnaître la réalité de la répression qui a suivi les événements du mois de juin 1989, l'idée d'une mission en Chine, compte tenu de l'importance géostratégique de ce pays, ainsi que des risques d'isolement dans lequel il risquait de s'enfoncer. M. André Bettencourt a appuyé ce projet. Il a -à cet égard- notamment insisté sur les conséquences néfastes -y compris sur les droits de l'homme- de l'isolement international de la Chine. Il a également fait valoir que de nombreux et profitables contacts, notamment sur le plan commercial et industriel, subsistaient entre d'autres démocraties occidentales et la Chine et que ces contacts se développaient actuellement au détriment des intérêts de la France. Il a enfin insisté sur le rôle économique et politique croissant que la Chine serait vraisemblablement amenée à jouer en Asie mais également dans le monde. Il a sur ce point souligné l'enjeu que représentait le rôle de la Chine à l'égard des équilibres mondiaux, compte tenu des conséquences déstabilisantes des mouvements en cours en Europe centrale et en URSS.**

**A la suite de ce premier échange de vue, la commission a réexaminé ce projet de mission lors de sa réunion du 29 novembre 1989. Au cours de cette séance, M. Claude Estier s'est inquiété du risque qu'une telle mission soit exploitée par les autorités chinoises et qu'elle apparaisse comme une caution apportée à la politique de répression, toujours active, dans ce pays. Il a souligné la possibilité que ce déplacement soit mal compris en France et justement critiqué, compte tenu de l'émotion légitime provoquée par la répression sanglante des événements de mai 1989. Après un vaste échange de vue, la commission a -à une large majorité- décidé de l'envoi de la présente mission en Chine, sous la réserve que le Ministre des Affaires étrangères ne s'y oppose pas.**

Après que l'accueil favorable au principe de ce déplacement eût été formellement signifié, puis confirmé, tant par M. Roland Dumas, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, que par notre représentation diplomatique à Pékin ainsi que par l'Ambassadeur de Chine en France S. Exc. M. Zhou Jué, votre commission a entamé la préparation de son déplacement par de nombreux contacts.

Plusieurs réunions de travail ou échanges de correspondance ont ainsi eu lieu entre, d'une part, le président de la commission M. Jean Lecanuet, les membres de la délégation et l'administrateur de la commission, et, d'autre part, S. Exc. M. Zhou Jué, S. Exc. M. Charles Malo et M. Claude Martin, Directeur d'Asie et d'Océanie au ministère des Affaires étrangères, M. François Soulé-Sousbielles, Consul général de France à Hong Kong, ainsi que leurs collaborateurs, notamment MM. Yu Dequan, Premier Conseiller à l'Ambassade de Chine à Paris, M. Tien, Conseiller de presse de cette ambassade, M. Gérard Chesnel, Ministre conseiller à Pékin, M. Jean-Pierre Bourrel, Premier Conseiller à l'Ambassade de France à Pékin, M. Daniel Blaize, Premier secrétaire, et M. J-P Andrieu de la Direction d'Asie.

Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés pour leur efficacité et leur amabilité.

o

o o

La mission de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a été initiée alors que -et largement parce que- les relations bilatérales franco-chinoises traversaient une phase particulièrement difficile.

Pour ce qui est de la Chine, les griefs à l'égard de la diplomatie française étaient -et quoique atténués demeurent- nombreux et multiples.

La critique française à l'égard de la répression du "printemps de Pékin" a été perçue comme une immixtion dans les affaires intérieures chinoises, fondée sur une appréciation erronée des réalités nationales de ce pays. La diplomatie chinoise reproche le rôle moteur prêté à notre diplomatie dans la politique des sanctions occidentales à l'égard de la Chine. L'accueil favorable réservé en France aux étudiants chinois proscrits ainsi qu'un mouvement dissident de la Fédération pour la Démocratie en Chine ont accru la situation de malaise résultant de la réaction de la diplomatie française aux événements du printemps 1989. Le projet -annulé depuis- de vente à Taiwan de frégates non armées à hauteur de 11 milliards de francs a été perçu comme une volonté française de développer les relations commerciales, mais aussi politiques, avec le frère ennemi taiwanais. Les prévenances accordées en France au Dalaï Lama après son prix Nobel ont également contribué à alourdir le climat bilatéral entre les deux Etats.

Pour ce qui est du gouvernement de la France, les atteintes aux droits de l'homme et la répression du mouvement libéralisateur initié par Deng Xiao Ping et Zhao Ziyang constituent une pierre d'achoppement majeure dans la poursuite d'un dialogue approfondi et amical entre les deux Etats. La politique longtemps ambiguë de la Chine à l'égard des Khmers rouges du Cambodge, le ralentissement de la coopération et des échanges culturels, l'apreté des négociateurs chinois dans les négociations industrielles et commerciales (projets avortés du métro de Shanghai puis de Pékin, installation reportée d'un important projet de radars civils, révision à la baisse et incertitude sur l'avenir d'une importante usine automobile dans le Hubei), ainsi que le sentiment général que les multiples gestes diplomatiques de la France vers la Chine depuis la reconnaissance officielle en 1964 n'ont jamais été payés de retour et ont contribué à une amertume certaine de la part des interlocuteurs français.

Un tel contexte -justifiant à lui seul, au demeurant, selon la majorité des membres de la commission, l'opportunité d'un déplacement en Chine- a impliqué une préparation lente, minutieuse et délicate de la mission de votre commission.

Dès le 11 janvier 1990, une franche et cordiale réunion de travail entre l'Ambassadeur de Chine en France, S. Exc. Zhou Jué, et Jean Lecanuet a permis de fixer les grandes lignes de la

mission. La délégation a clairement exprimé son désir de ne pas limiter ses contacts aux traditionnelles réunions de travail interparlementaire et d'avoir des réunions de travail au plus haut niveau tant du parti que du pouvoir exécutif avec les principaux responsables de la politique étrangère et de la politique de défense. Elle a également manifesté le souhait de prendre contact avec les réalités locales chinoises ainsi que d'aborder certains problèmes militaires, industriels et culturels bilatéraux. Le président de la commission a par ailleurs clairement indiqué que tout en condamnant la fusillade de la place Tien An Men ainsi que la répression qui l'avait suivie et en refusant, de ce fait, que la mission qu'il présiderait puisse servir de caution à la "normalisation" en cours, il restait pour sa part attaché au développement de relations économiques et culturelles ainsi qu'à une politique d'échanges politiques avec la Chine.

A l'occasion de cette réunion, S. Exc. Zhou Jué a, pour sa part, annoncé la levée de la loi martiale, annonce confirmée le soir même. Ce dernier a également insisté sur l'importance maintenue des relations bilatérales entre la Chine et de nombreux Etats occidentaux. Il a notamment cité les Etats-Unis (visites de MM. Nixon, Kissinger, Earlburger, Scowcroft), la Grande-Bretagne et le Japon. Il a également fait état de la poursuite des contacts entre son ambassade et certaines hautes personnalités françaises.

Après de nombreux contacts et réunions divers au niveau administratif entre l'Ambassade de Chine, la Direction d'Asie et notre ambassade à Pékin, une réunion de travail a eu lieu au Sénat le 7 mars 1990 qui réunissait les participants à la mission autour du président Jean Lecanuet et du Directeur d'Asie, M. Claude Martin.

Après avoir indiqué que les membres de la délégation ne souhaitaient pas apparaître comme ayant oublié les événements de Tien An Men et comme couvrant la répression qui les avait suivis, le président Jean Lecanuet a souligné le souci de la délégation de se présenter comme disponible quant à la nécessaire évolution des relations entre la France et la Chine. Puis il a consulté le Directeur d'Asie -qui les approuvées- sur les grandes lignes du programme de la mission. M. C. Martin a, à cette occasion, confirmé au président l'opportunité de la mission de la délégation en soulignant la qualité du programme mis au point ainsi que le haut niveau et la variété des rencontres prévues.

M. Claude Martin a ensuite dressé, à la demande du président Jean Lecanuet, un historique de l'établissement de nombreux dissidents chinois en France. Il a notamment fait valoir que l'installation, à Paris, de collaborateurs importants de M. Zao Ziyang, ainsi que la constitution du mouvement de la Fédération Démocratique de Chine, résultaient principalement du refus des Etats-Unis d'accueillir ces émigrés ainsi que des traditions françaises en matière d'asile politique.

Il a précisé à l'attention de M. Yvon Bourges que l'envoi d'un navire armé par l'association "Journalistes sans frontières" dans les eaux internationales et destiné à émettre des messages de liberté vers le territoire chinois résultait notamment de l'initiative privée d'un journal français (Actuel), et qu'elle ne recueillait aucun appui du gouvernement. L'équipage de ce bateau serait au demeurant, à sa connaissance, international et son immatriculation ne serait pas française.

Interrogé par MM. Bettencourt et Bourges sur l'attitude de la Commission de Droits de l'Homme de l'Assemblée des Nations Unies à l'égard de la Chine, M. Claude Martin a indiqué qu'à la suite d'une motion de procédure d'origine pakistanaise, votée par la quasi totalité des pays asiatiques, le projet de résolution tendant à condamner les violations des droits de l'homme en Chine n'avait pas été adopté.

Le Directeur d'Asie a ensuite analysé, à la demande de M. Jean Lecanuet, le contenu de la politique de sanction, sur l'efficacité et l'opportunité desquelles le président Jean Lecanuet s'est montré réservé. M. Claude Martin a indiqué que les sanctions comportaient plusieurs éléments :

- suspension des visites de niveau ministériel ;
- suspension de la coopération militaire (formation des personnels, vente de pièces détachées, vente de matériels) ;
- suspension des crédits concessionnels. Ces crédits s'élèvent, pour ce qui est de la France, à hauteur de 2 milliards par an et étaient jusqu'alors accordés en deux tranches ;

- suspension de la coopération scientifique et technique.

M. Jean Lecanuet ayant fait observer que les crédits concessionnels conditionnaient la vente des grands équipements et que leur suspension aboutissait à une autre restriction de nos propres capacités d'exportation, M. Claude Martin a insisté sur le respect de cette mesure par l'ensemble des pays occidentaux, y compris le Japon. Il a également noté que des crédits importants ayant fait l'objet de protocoles antérieurs seront accordés en vertu du principe du respect de la signature donnée. Il a également évoqué le récent rétablissement des assurances crédits de la COFACE, qui avaient été supprimés au niveau de l'ensemble des Etats membres de l'O.C.D.E. pour des raisons non politiques résultant d'une impossibilité d'évaluer les risques d'investissement sur le territoire chinois. M. Claude Martin a enfin répondu aux interrogations du président Jean Lecanuet et de MM. Bettencourt, Bourges et Golliet sur l'application par le Japon de la politique de sanction.

Le Directeur d'Asie a indiqué que ce pays se conformait aux engagements du Sommet de Paris. Il a cependant noté l'importance des crédits commerciaux -qui n'entrent pas dans le champ de la politique des sanctions- concédés par le Japon.

A la demande du président, M. Claude Martin a ensuite évoqué avec MM. Yvon Bourges et Jacques Golliet la situation au Cambodge ainsi que la politique de la Chine à l'égard du Vietnam, d'une part, et des Khmers rouges, d'autre part. M. Claude Martin a noté que la détente dans les relations entre la Chine et le Vietnam était nette mais que cette détente laissait à part le dossier cambodgien pour lequel la Chine restait fortement attachée à certains principes, notamment celui de la condamnation de l'intervention vietnamienne et le refus de toute reconnaissance des conséquences internes au Cambodge de cette intervention. A cet égard, M. Claude Martin a insisté sur le préalable chinois d'un retrait entier et réel des troupes vietnamiennes et sur la volonté chinoise de faire reconnaître le fait Khmer rouge. Il a poursuivi en traitant à la demande de M. Jacques Golliet de l'évolution des relations entre le Vietnam et la Russie, qu'il a jugées plus distancées que par le passé.

Evoquant à la demande de M. André Bettencourt le problème de l'ampleur de la répression du printemps 1989, M. Claude



**Martin s'est montré -faute de possibilité sérieuse de vérification- très réservé sur la crédibilité des chiffres qui pouvaient être cités. Il a évoqué, sans pouvoir l'apprécier, le chiffre généralement cité de 1000 à 3 000 morts dans l'ensemble du pays et de 10 000 arrestations.**

**La délégation a évoqué avec M. Claude Martin la situation politique dans l'Armée chinoise, ainsi que les équilibres actuels au sein du Parti.**

•

• •

**Le 8 mars, l'ensemble des membres de la délégation ainsi que leurs épouses ont été conviés à déjeuner à l'Ambassade de Chine par S. Exc. M. Zhaou Jué et son épouse. De très nombreux sujets ont été évoqués dans une très grande liberté de ton au cours de ce déjeuner, qui s'est avéré fort utile et riche d'enseignements.**

•

• •

## **II - LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION EN CHINE ET A HONG KONG**

### **LE SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION À PÉKIN**

**19 - 24 mars 1990**

**Accueillie à son arrivée à Pékin par S. Exc. M. Xeng Tao, ancien Ambassadeur de République Populaire de Chine à Paris, membre du Comité permanent de l'Assemblée Nationale Populaire et Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères, ainsi que par S. Exc. M. Charles Malo, Ambassadeur de France en Chine, la délégation a aussitôt assisté à l'ouverture de la 3ème session de l'Assemblée Nationale Populaire, dont la tenue coïncidait avec le séjour de la mission en Chine.**

## **A - Le discours du Premier ministre Li Peng**

**La délégation a ainsi pu dès le premier jour de son séjour en Chine prendre directement connaissance des orientations actuelles de la politique chinoise contenue dans le long discours (45 pages) du Premier ministre. Ces orientations sont intéressantes et il apparaît utile d'en rendre compte dans un relatif détail. Elles sont tout à la fois marquées par la continuité sur le plan politique, et par une certaine évolution, au demeurant contradictoire, sur le plan économique.**

**La réaffirmation d'une politique intérieure dure (poursuite de la rééducation idéologique, maintien du dispositif de sécurité), est faiblement pondérée par la recherche prochaine d'une amélioration de la concertation à tous les niveaux de décision ainsi que par une volonté affirmée de lutte contre la corruption sur le plan économique, une difficile synthèse paraît recherchée entre la politique de remise en ordre socialiste et de planification centralisatrice, d'une part, et la poursuite de la politique dite de "réforme et d'ouverture" marquée par un rôle régulateur et marginal du marché et de l'initiative individuelle, par un certain desserrement du crédit ainsi que des facilités offertes aux capitaux étrangers, notamment dans le cadre de sociétés d'économie mixte, d'autre part.**

**Votre délégation a noté les points suivants dans ce discours programme.**

**1. Réaffirmation de l'objectif de Deng Xiao Ping de quadrupler le PNB entre 1980 et 2000. En 1990 un doublement a été réalisé.**

**2. Affirmation de la poursuite des réformes strictement économiques d'inspiration libérale. Ces réformes sont cependant contrôlées par le pouvoir central et limitées à un rôle régulateur, second par rapport à celui du Plan.**

**3. Effort pour développer les exportations, notamment dans les domaines à forte valeur ajoutée (textile, machines-outils,**

électronique, etc), afin d'atteindre l'objectif d'annuler la dette, extérieure, actuellement évaluée à 40 milliards de dollars.

**4. Lutte contre la corruption qui reste l'un des fléaux du pays et qui n'est pas étrangère aux relations distendues entre le Parti et les masses populaires ainsi que l'intelligentsia étudiante et universitaire.**

**5. Poursuite de l'objectif de réunification nationale incluant Hong-Kong et Taïwan, sur la base du principe "un seul pays, deux systèmes économiques et sociaux".**

**6. Recherche d'une croissance économique raisonnable et maîtrisée**  
**a) abaissement raisonnable des taux d'intérêt applicables à certaines entreprises et augmentation des crédits à certains secteurs** **b) maintien d'un contrôle strict et global de la monnaie, du crédit et de la demande intérieure.**

**7. Recherche d'un approvisionnement satisfaisant du marché intérieur en produits essentiels.**

**8. Développement des échanges, du commerce et des financements internationaux.**

**9. Développement de la culture et de l'idéologie socialiste.**

**10. Renforcement de la "démocratie socialiste" et amélioration de la concertation à tous les niveaux ainsi que de la "procédure socialiste de prise de décision".**

Sur le plan international, l'analyse du Premier ministre reste fidèle aux principes de base de la politique étrangère chinoise.

**Trois éléments sont mis en exergue : le "fossé croissant entre pays développés et pays sous-développés", la poursuite sous des formes différentes et plus technologiques de la "course aux armements" et une tendance à la multipolarisation qui réduirait l'influence mondiale des Etats-Unis et de l'URSS.**

**Pour le reste, l'accent est surtout mis sur l'amélioration, depuis le printemps 1989, des relations de la Chine avec de nombreux Etats. Sont notamment cités les deux Corée, le Pakistan, le Népal, le Sri Lanka, l'Inde, la Mongolie, le Laos, les pays arabes et africains ainsi que des Etats latino-américains. Les sanctions sont durement critiquées et les changements à l'Est évoqués avec prudence. L'aspiration à l'unité du peuple allemand est "comprise" mais tout jugement sur les évolutions à l'Est est écarté au motif du refus de toute immixtion dans les affaires intérieures des Etats. L'attachement aux principes de Bandoeng (respect de la souveraineté des Etats, de l'intégrité territoriale, non agression, non immixtion dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques, coexistence pacifique) est fortement confirmée et proclamée.**

## **B - Les entretiens de travail avec la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale Populaire**

Avec les membres de la Commission des Affaires étrangères, la délégation a inauguré une série de réunions de travail au plus haut niveau de l'Etat et du Parti. Ces entretiens ont été marqués par une alternance de discours convenus et codés et de moments de franche vivacité, notamment sur le thème de l'indépendance nationale et de la non immixtion dans les affaires intérieures des Etats.

### ***1. Les échanges de vues et de discours entre le Président de la Délégation et le Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale Populaire M. Liao Hansheng***

Le discours formel a une importance capitale dans la crise politique chinoise et l'échange de discours qui a marqué le début de la mission en a d'emblée précisé le climat. C'est la raison pour laquelle il nous est apparu utile de citer intégralement les propos tenus, d'une part, par le Président Jean Lecanuet et, d'autre part, par le Président Liao Han Sheng

#### **Président Jean Lecanuet :**

"Je voudrais vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la chaleur de l'accueil que vous avez réservé à notre délégation.

Cette délégation, que j'ai l'honneur de présider, est composée de M. Yvon Bourges, vice-président de notre commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, ancien ministre, notamment de la défense ; de M. André Bettencourt qui, comme vous le savez, a rencontré à deux reprises le président Mao Ze Dong et chaque fois au cours de deux heures d'entretien. Il a, de ce

**fait, joué dans différentes hautes fonctions un rôle déterminant dans l'approfondissement des relations entre la République Populaire de Chine et la France ; de M. Jean Garcia, sénateur communiste de la Seine-Saint-Denis ; de M. André Rouvière, sénateur socialiste du Gard ; de M. Jacques Golliet, sénateur centriste de la Haute-Savoie ; de M. Georges-Eric Touchard, administrateur au Sénat, du Colonel Robert, expert militaire au Sénat.**

**Comme vous pouvez le constater cette délégation exprime la diversité des formations politiques qui caractérise notre démocratie. Ce pluralisme d'opinion sait cependant se rassembler pour servir la politique étrangère de la France. Il s'unit pour exprimer la forte volonté de notre délégation de maintenir des relations ouvertes, franches et amicales avec la République Populaire de Chine.**

**Par son histoire, par sa culture, par son très haut niveau dans les sciences, par son poids démographique, par le tissu de relations qu'elle a su créer dans le monde, votre grande nation joue -et est appelée à jouer- un rôle de plus en plus important.**

**Ce rôle a été, dans le monde occidental, reconnu dès 1964 par le Général de Gaulle.**

**Nous entendons préserver les relations privilégiées entre nos deux Etats qui ont été établies à cette occasion.**

**Notre mission, ce jour, tient à réaffirmer avec force ce principe.**

**Monsieur le Président,**

**Nous avons écouté ce matin le discours du Premier ministre, Monsieur Li Peng. Nous avons pu mesurer son appréciation des événements qui se sont déroulés l'année dernière à Pékin. Ces événements ont retenu l'attention du monde entier. Ils continuent de la retenir. Ils s'inscrivent dans un environnement international en profonde mutation, qui confère à la situation politique de la Chine un relief tout particulier, et qui aiguise les observations.**

**Vous avez -Monsieur le Président- évoqué les vicissitudes fâcheuses qui, depuis le mois de juin dernier, ont affecté les relations entre la France et la Chine. Vous en écarterez la responsabilité. Pour notre part, nous les jugeons à l'échelle des valeurs françaises qui, comme vous le savez, reposent sur une certaine conception de la liberté. Ces valeurs sont -pour nous Français- imprescriptibles. Nous n'entendons pas y renoncer. Mais nous n'entendons pas les imposer comme critères de nos relations avec les nations qui organisent leur vie politique selon d'autres principes. Le mieux est d'accepter nos différences.**

**Avant tout, et comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, il faut regarder et préparer l'avenir.**

**Nous sommes des parlementaires. Nous ne pouvons engager par nos paroles le Gouvernement de la France, mais ce dernier connaît cependant notre mission et les intentions qui l'animent.**

**Ces intentions rejoignent votre volonté d'ouverture sur l'extérieur, afin de contribuer au développement économique de la Chine.**



**Je souhaite que les échanges économiques avec la France -qui n'ont d'ailleurs pas été interrompus- se développent, s'amplifient. Je souhaite que notre pays participe à l'essor économique de la République populaire de Chine.**

**Monsieur le Président,**

**La France -comme vous le savez- est attachée à son indépendance. Elle contribue -dans cet esprit- à édifier la Communauté européenne, qui est d'ores et déjà la première puissance commerciale du monde. Elle oeuvre au renforcement de l'union politique de cette Communauté. Elle est attentive à l'appel de solidarité que lui adressent les pays de l'Europe de l'Est, qui veulent se rapprocher de l'esprit de notre Europe ; celui des démocraties pluralistes, libérales et sociales.**

**Nous voulons croire que notre visite dans votre grand et beau pays contribuera à une nouvelle compréhension des intérêts que la République populaire de Chine et la France ont en commun.**

**Nous abordons notre mission chez vous avec cette profonde détermination.**

**L'amitié finit toujours par l'emporter sur la défiance. Elle n'oublie rien. Elle vit l'espérance.**

**Pour terminer, je vous invite à lever nos verres à l'amitié entre nos deux nations."**

**Président Liao Hansheng**

**"Respecté Président Lecanuet,**

**Excellence Monsieur l'Ambassadeur Malo,**

**Respectés Messieurs les Sénateurs,**

**Mesdames et Messieurs,**

En cette belle saison de printemps où le renouveau se fait sentir, la délégation de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat de France, conduite par le président Jean Lecanuet, est venue effectuer une visite amicale en Chine. Nous attachons un grand prix à cette visite d'importance qui nous inspire de l'espoir. Ce soir, nous sommes très heureux de nous trouver réunis avec nos amis français pour évoquer ensemble l'amitié. Qu'il me soit permis d'adresser, au nom de la commission des Affaires étrangères de l'ANP, en celui de mes collègues ici présents ainsi qu'au mien propre, mes vifs et chaleureux souhaits de bienvenue aux amis sénateurs de France et aux autres amis français et de les remercier de nous avoir apporté les sentiments d'amitié qu'éprouve le peuple français à l'égard du peuple chinois.

Il me plaît de noter que nous assistons ce soir aux retrouvailles de certains vieux amis. Je nomme Messieurs Jean Lecanuet, Yvon Bourges, André Bettencourt et quatre anciens ambassadeurs de Chine en France, Messieurs Zeng Tao, Yaoguang, Hankehua et Caokeqiang. Est également présent à cette occasion l'Ambassadeur Charles Malo qui nous est très familier. Ils ont tous apporté une contribution précieuse au raffermissement de l'amitié entre les peuples chinois et français et au développement des rapports de coopération amicale entre les deux pays. Nous avons l'espoir et la conviction qu'ils continueront à y faire leur apport.

**Monsieur le Président,**

**La Chine et la France sont dotées l'une comme l'autre d'une longue histoire et de brillantes civilisations. Jalousement attachées à leur indépendance et à leur souveraineté, elles travaillent au développement économique et social respectif et poursuivent une politique étrangère indépendante. Voilà des points de convergence qui servent de solide base à l'instauration et à l'élargissement de nos relations amicales. Il y a 26 ans, le président Mao Zedong et le général de Gaulle firent preuve de clairvoyance en prenant la décision d'établir des relations diplomatiques entre la Chine et la France, inaugurant ainsi une nouvelle ère aux relations amicales entre les deux pays. Nous apprécions toujours hautement cette initiative résolue et judicieuse prise par le général de Gaulle dans la situation qui prévalait à l'époque. Depuis lors, grâce aux efforts conjugués de part et d'autre, les rapports sino-français sont au beau fixe et leur coopération s'avère fructueuse à tous égards. Cependant, on ne saurait nier que depuis le mois de juin dernier, les relations sino-françaises ont connu des vicissitudes fâcheuses et ont même été très sérieusement compromises. C'est ce que nous ne voulons pas voir, et la responsabilité ne revient pas à la partie chinoise. C'est ouvrir l'avenir que d'évoquer le passé. Nous sommes persuadés que les rapports entre nos deux pays pourront reprendre la voie de développement sain et normal et porter de nouveaux fruits tant que les deux parties observent strictement les principes de respect mutuel de la souveraineté, de non ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, d'égalité et d'avantages réciproques. Toutes deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine et la France ont une lourde responsabilité dans les affaires internationales. Nous avons invariablement considéré la France comme notre important partenaire de coopération. Dans la conjoncture internationale de l'heure, les deux pays ont à renforcer davantage leur coopération sur les grands sujets internationaux et en matière de relations bilatérales ; ce qui répond non seulement aux intérêts fondamentaux des deux peuples, mais profite également à la paix et à la stabilité dans le monde.**

**Distingués hôtes français,**

**Depuis la fondation de la République populaire de Chine, il y a 40 ans, et notamment durant les onze dernières années de**

**réforme et d'ouverture sur l'extérieur, l'édification économique et le développement social en Chine ont enregistré des succès considérables. Nous avons accompli deux ans avant terme la tâche de doubler le PNB et le revenu par habitant, ce qui a permis d'accroître sensiblement la puissance globale du pays et d'élever nettement le niveau de vie de la population. A présent, la situation chinoise est stable sur le plan politique, économique et social. La stabilité et l'unité n'ont cessé de s'y consolider. Les différentes ethnies qui composent notre peuple conjuguent leurs efforts pour édifier le socialisme à la chinoise. Malgré les changements rapides et imprévus de la situation internationale, nous nous en tiendrons comme par le passé à la politique étrangère de paix et d'indépendance et continuerons à développer nos rapports de coopération amicale avec tous les pays du monde sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. Nous ferons sans cesse valoir l'esprit de travail ardu et de confiance en nous-mêmes, persévérons dans la réforme et l'ouverture sur l'extérieur et mènerons à bien le réaménagement de l'environnement économique et la remise en ordre de l'économie afin d'assurer un développement soutenu, régulier et harmonieux à notre économie nationale et de réaliser l'objectif stratégique de doubler encore une fois le PNB d'ici la fin du siècle.**

**Monsieur le Président,**

**Nous avons tout lieu de croire que votre visite contribuera à l'approfondissement de notre compréhension mutuelle, à la promotion des échanges amicaux entre l'Assemblée nationale populaire de Chine et le Sénat français, au resserrement de l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et français et à l'amélioration et à l'intensification des relations entre les deux pays. Je vous souhaite succès dans votre visite et agréable séjour en Chine.**

**Pour terminer, je vous invite à lever vos verres pour boire à l'amitié entre les peuples chinois et français et à l'amélioration et à l'extension des rapports entre les deux pays, au développement des liens amicaux entre l'Assemblée populaire de Chine et le Sénat français, à la santé du président Lecanuet, à la santé de Monsieur Yvon Bourges, de Monsieur André Bettencourt et des autres sénateurs, à la santé de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et de**

**Madame Malo et à celle des amis et des camarades présents à ce banquet.**

**Cet échange de discours avait été précédé d'une réunion de travail entre la délégation et M. Liao Hansheng entouré de quatre anciens ambassadeurs de Chine en France, dont M. Zeng Tao, membre du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Populaire et Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères, qui accompagnera la délégation pendant toute la durée de son séjour en Chine, ainsi que les principaux membres de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale Populaire de la République de Chine.**

**D'emblée, le Président Jean Lecanuet a précisé à l'intention de M. Liao Hansheng et des futurs interlocuteurs de la délégation les contours de la mission de la délégation et les objets de ses interrogations majeures.**

**1. Il ne s'agit pas pour elle -tout en ayant sa propre appréciation -fort critique- sur la répression qui a conclu, puis suivi les événements de juin- de juger le gouvernement chinois. Il s'agit pour la délégation de tenter de mieux connaître certaines données internes chinoises de manière à tenter de préparer au niveau qui est le sien l'avenir et l'amélioration des relations franco-chinoises. La mission de la commission a l'accord du Gouvernement français mais elle n'engage pas ce dernier ;**

**2. Il est important, pour les Français, de savoir si des événements comme ceux de juin dernier appartiennent au passé ou s'ils sont susceptibles de répétition ;**

**3. Les grandes modifications qui affectent la scène internationale - notamment à l'Est- sont-elles susceptibles d'introduire des modifications dans la politique chinoise ?**

**4. Les conditions internes de stabilité politique et économique sont-elles réunies pour assurer la reprise, voire le développement, des relations entre la France et la Chine ?**

**Au cours de ce premier entretien, la délégation n'a obtenu que des ébauches de réponses, non pour autant dénuées d'intérêt.**

**1. Des facteurs internes d'instabilité ont été présentés comme "subsistant" mais "limités" et des "événements comparables à ceux de juin 1989 ne se reproduiront pas".**

**2. Les événements de l'Europe de l'Est "peuvent exercer une influence en Chine", mais "la Chine maintiendra ses choix politiques essentiels sous la direction et l'autorité du parti communiste chinois" en tenant compte des "spécificités historiques et économiques" propres à la Chine.**

**3. La stabilité politique est assurée et, sur le plan économique, la "politique de réforme et d'ouverture", garante de la poursuite de l'adaptation de l'économie chinoise centralisée à certaines exigences de souplesse et d'initiative ainsi que la volonté d'ouverture de l'économie chinoise sur l'extérieur.**

***2. Les entretiens de travail à la Commission des Affaires étrangères***

**Cette première réunion avec la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale Populaire de la République de Chine a été suivie d'une réunion plus approfondie au cours de laquelle de nombreux sujets -certains fort sensibles- ont été abordés avec une réelle franchise de part et d'autre.**

## **La répression du 4 juin 1989**

Interrogés par le Président Jean Lecanuet et par M. André Bettencourt, qui ont souligné que l'indignation de l'Occident avait moins été provoquée par la décision des autorités chinoises de rétablir l'ordre, si ce dernier était menacé, que par la brutalité de la répression et par l'absence d'information sur les mesures de maintien de l'ordre et de répression qui ont suivi les événements, les interlocuteurs de la délégation ont fourni les réponses suivantes :

**Général Hen Jing Heng, membre du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Populaire : ... Un petit nombre de gens ont profité d'un mouvement étudiant limité pour organiser des troubles contre-révolutionnaires sous le masque de la démocratie et de la duperie... Il y a eu intention de déstabiliser et de renverser le gouvernement socialiste légal en profitant de sa clémence à l'égard des manifestants... L'unité et la stabilité de la société ont été gravement entamées... Dès lors, la nécessité est apparue de garantir l'ordre public. La loi martiale a été proclamée dans certaines régions pour rétablir l'ordre conformément à la Constitution. L'agitation et la révolte ont duré un temps assez long et la police n'était plus en mesure d'assurer la sécurité... Il a donc été nécessaire de faire appel à l'armée pour appliquer la loi martiale...**

**Une partie des émeutiers ont utilisé la force et le feu pour empêcher la mise en place de l'armée dans la capitale, ce qui a entraîné l'usage des armes à feu par nos soldats... Il y a eu de nombreux morts dans l'armée ainsi que des destructions de matériel militaire et des atteintes subversives aux approvisionnements et aux liaisons de l'armée...**

**Contrairement à ce qui a été dit à l'étranger, l'usage de la force a été limité au strict nécessaire...**

**Pour garantir le développement économique et social, qui profite à tous, la Chine a impérativement besoin de stabilité intérieure. Le peuple chinois qui a souffert de ces troubles et de ces affrontements ne souhaite pas leur renouvellement et ne le tolérerait**

pas... Il aspire au maintien de la stabilité et de l'unité... Le renouvellement de troubles analogues à ceux du printemps 1989 n'est donc pas probable.

En complément de cette réponse du général He Jin Heng, S. Exc. M. Zeng Tao a précisé :

... Si nous n'avions pas mené cette répression, limitée au strict minimum, les troubles auraient pu s'étendre ... Les slogans des émeutiers devenaient extrêmes et inadmissibles. Ils exigeaient le limogeage des trois plus hautes personnalités du gouvernement socialiste de la Chine, Deng Xiao Ping, Li Peng et Yang Shang Kun. Or c'est à leur action passée et à leur clairvoyance que nous devons notre stabilité et notre développement. Leur action reste nécessaire à la prospérité de notre pays ...

### **L'influence actuelle de Deng Xiao Ping**

Interrogé sur ce point par M. André Bettencourt, S. Exc. M. Zeng Tao l'a considéré comme importante : ... Deng Xiao Ping est l'architecte de notre politique d'ouverture sur l'extérieur ainsi que de la synthèse entre la volonté de réforme économique et le maintien des principes socialistes. C'est lui qui est l'initiateur des quatre principes fondamentaux définis en mars 1977 et qui continuent d'animer notre vie politique :

- maintien de la voie socialiste ;
- actualité de la référence au marxisme léninisme ;
- dictature démocratique du peuple ;
- rôle prééminent du parti communiste chinois dans la direction de l'Etat.

... Chaque fois que nous manquons de vigilance à l'égard du maintien de ces principes, des difficultés surgissent. Les événements du 4 juin trouvent leur cause dans un relâchement



**de ces principes et de l'éducation politique du peuple. La stabilité qui prévaut à nouveau a été acquise grâce à une réaffirmation de ces quatre principes...**

**C'est en outre Deng Xiao Ping qui a fixé l'objectif toujours actuel du quadruplement du PNB entre 1980 et l'an 2000... La pensée de Deng Xiao Ping survivra longtemps à sa disparition.**

### **Le rôle et la fonction de l'Assemblée nationale populaire**

**Ce rôle a été précisé à la demande de MM. Jacques Golliet et Jean Garcia, par un membre de la Commission des Affaires étrangères... L'Assemblée nationale populaire se réunit une vingtaine de jours par an en session plénière, ses pouvoirs étant le reste du temps délégués à un Comité permanent de 150 membres. Elle comporte 3000 membres. Les minorités nationales représentent 15 % de la totalité des députés et il y a 21 % de femmes.**

**L'Assemblée nationale populaire, qui compte 7 commissions est, en droit, l'organe suprême du pouvoir en Chine. Elle est élue au suffrage indirect avec plus de candidats que de sièges à pourvoir. Elle représente le peuple souverain et ratifie les principales nominations dans l'Etat et les principales décisions du Parti. Au cours de la session en cours, les deux principaux points à l'ordre du jour sont le statut de Hong-Kong et la loi sur les sociétés d'économie mixte.**

### **L'influence idéologique des échanges économiques entre la Chine et l'Occident**

**Interrogé par M. André Rouvière sur l'influence idéologique éventuelle au regard de la ligne marxiste léniniste de la volonté d'ouverture économique de la Chine sur l'Occident, M. Zhou Hong Ren a fait valoir que... Les valeurs et les convictions des Chinois ne sont pas celles des Européens... La volonté d'ouverture de la Chine sur l'extérieur, qui est maintenue, témoigne de la confiance que nous avons en la valeur de nos convictions. Les échanges avec l'étranger ne nous font pas peur... Nous n'estimons pas pour autant que le système**

**socialiste chinois soit parfait. Il faut l'améliorer et les échanges avec l'extérieur nous sont utiles dans cette perspective... L'ouverture sur l'extérieur contribue à l'autoperfectionnement du système socialiste. Cette ouverture excède d'ailleurs le domaine strictement économique et commercial. Elle est utile dans le domaine de la culture et des idées. Nous n'abandonnons pas pour autant nos convictions... Notre politique d'ouverture se poursuit sans crainte pour la pérennité de nos idées... Nous avons suffisamment confiance en nos idées pour poursuivre notre politique d'ouverture.**

### **Le rôle des sociétés d'économie mixte à capitaux étrangers**

**Ce rôle doit être renforcé et une loi en cours d'élaboration répond à cet objectif. Les activités des entreprises que nous favorisons doivent s'intégrer dans les grands objectifs de notre économie nationale. La loi en cours d'élaboration doit renforcer les avantages et les garanties de sécurité en faveur des investisseurs étrangers.**

### **L'attitude de la Chine à l'égard des droits de l'homme**

**Interrogé par M. Yvon Bourges sur l'attitude de la Chine à l'égard des "principes universellement reconnus", M. Zeng Tao a noté... Il n'y a pas de principes communs au monde entier... La loi qui domine le monde est la loi du plus fort... Les sanctions nous ont été appliquées à partir de référence à des principes qui ne sont pas les nôtres... Elles sont injustes... Il n'y a pas eu de sanction après l'invasion du Panama... Il n'y a pas eu de sanction après l'envoi des troupes soviétiques en Azerbaïdjan... La France ne doit pas intervenir dans les affaires intérieures de la Chine... Le Gouvernement français ne participe pas à l'opération d'envoi au large des côtes chinoises du bateau dit "déesse de la Démocratie" qui va émettre des contre vérités vers notre pays... Mais votre gouvernement avait les moyens d'empêcher cette action injuste et inamicale...**

**Le Président Jean Lecanuet a alors précisé que cette opération était le fait de citoyens libres et qu'elle résultait d'une**

certaine conception de la liberté et que le gouvernement de la France -au nom de cette conception- ne pouvait s'y opposer.

### **Les changements à l'Est**

Interrogé sur ce point par plusieurs membres de la délégation, S. Exc. M. Zeng Tao a noté :

**... L'URSS et ses alliés vivent ce que nous considérons comme une période de troubles.... Nous souhaitons que la situation se stabilise... Cependant nous développons nos relations avec l'URSS et les pays de l'Est sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique... Nous ne voulons nous ingérer dans les affaires intérieures d'aucun pays... Il serait inexact de dire que ces événements ne sont pas sans influence en Chine car nous sommes plus d'un milliard d'hommes et nous ne jugeons pas tous ces événements exactement de la même manière... L'indépendance est pour nous fondamentale. La nôtre a souvent été bafouée ou menacée... Depuis 1840, la Chine a souvent été l'objet d'agressions impérialistes (guerre de l'opium, invasion japonaise, agressivité à l'égard de l'émergence d'un gouvernement socialiste, reconnaissance internationale tardive par les "démocraties bourgeoises")... Nous avons été tardivement reconnus par la société internationale... Notre indépendance a été acquise après de grands sacrifices et de haute lutte... Nous respectons l'indépendance des autres. Nous exigeons que l'on respecte la nôtre... Sur notre chemin vers le développement, nous avons mené certaines expériences positives, d'autres négatives... Aucun pays ne peut suivre une voie tracée à l'avance, sans changements... Nous avons vécu et nous vivons des expériences, les unes bonnes, les autres mauvaises... Mais lorsque nous commettons des erreurs, elles sont corrigées par notre parti communiste...**

### **C - LA VISITE D'UNE UNITÉ MILITAIRE : LE TROISIÈME RÉGIMENT DE LA TROISIÈME DIVISION DE LA GARNISON DE PÉKIN**

Dans cette unité affectée à la sécurité de la capitale, la délégation a assisté à des manoeuvres d'artillerie (105) et d'armement léger. Elle a eu des précisions sur le service militaire -en cours de

**réorganisation- qui, d'une durée de trois ans, ne concerne pas l'ensemble des citoyens.**

**Accompagnée par l'équipe de Canal Plus, la délégation a pu observer que cette équipe n'a pas été en mesure de mener les interviews de soldats qu'elle avait sollicitées.**

## **D - L'ENTRETIEN AVEC LE VICE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES M. QUI HUAIYUAN**

**Reçue, en l'absence de Pékin du ministre titulaire, par M. Qui Huaiyuan, la délégation a eu une longue réunion de travail au ministère des Affaires étrangères.**

### **La situation au Cambodge**

**Interrogé sur ce point par M. Jean Garcia, le vice-ministre a précisé de manière très détaillée le plan de paix chinois qui repose sur :**

- 1) l'accord entre les quatre parties en présence ;**
- 2) le rôle qui pourrait être réservé au Prince Shianouk ;**
- 3) le retrait préalable et total des troupes vietnamiennes y compris celles qui sont déguisées ;**
- 4) des élections libres postérieures à un recensement des populations et des électeurs, sous le contrôle de l'ONU et d'un conseil suprême national représentant, à égalité, les quatre parties cambodgiennes et symbolisant la souveraineté de cet Etat.**

### **L'intégrisme musulman**

**Il y a 16 millions de musulmans en Chine... Ils disposent de la pleine liberté de croyance... Mais les activités religieuses doivent rester exclusives de toute ingérence**

**extérieure... Nous suivons attentivement ce qui se passe dans les Républiques à dominante musulmane d'URSS. Pour ce qui concerne la Chine, la liberté de toutes les croyances est réelle, mais elle est préservée des imixtions extérieures dans les affaires intérieures chinoises. De ce fait, les risques de troubles sont limités...**

## **Le Liban**

**La position de la Chine est fondée :**

- a) sur le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté libanaise par tous**
- b) l'approbation de la médiation tentée par le Comité tripartite arabe.**

## **Israël**

**La diplomatie chinoise, qui ne reconnaît pas Israël, est favorable à une "solution politique équitable, raisonnable et totale" à la question palestinienne. Elle souhaite une conférence de paix sous l'égide de l'ONU. Israël doit se retirer des territoires occupés depuis 1976, le peuple palestinien doit recouvrer ses droits nationaux, le droit à l'existence de tous les Etats concernés doit être reconnu, Israël doit ouvrir le dialogue avec l'OLP pour aboutir à une reconnaissance mutuelle. L'attitude "rigide" d'Israël est critiquée.**

## **Les évolutions à l'Est**

**Ces évolutions relèvent des affaires intérieures des Etats concernés... Nous souhaitons que ces pays connaissent la stabilité et le développement économique ; qu'ils concourent à la paix et à la stabilité mondiale... Pour ce qui est de l'URSS, nous nous intéressons de près à la session plénière du Comité central du PCUS...**

**L'URSS est en proie à quatre problèmes :**

- a) l'économie intérieure s'est détériorée ;**
- b) les rivalités régionales se sont exacerbées ;**
- c) les contradictions au sein du PCUS sont fortes ;**
- d) le rôle dominant du PCUS est remis en cause par certains. L'agitation risque de continuer... Il subsiste de fortes tensions intérieures.**

... L'URSS et la Chine ont normalisé leurs relations, qui se développent favorablement dans les domaines commerciaux, économiques et culturels .

... Certains problèmes restent cependant à résoudre : la diminution des forces armées le long de la frontière entre les deux Etats, le tracé de cette frontière... Des divergences subsistent sur le problème cambodgien... En tout état de cause, le développement en cours des relations sino-soviétiques ne portera jamais préjudice au développement des relations amicales avec les autres pays.

### **La réunification allemande**

... La réunification allemande concerne avant tout les Etats européens mais elle concerne aussi la paix et la stabilité du monde... nous comprenons les aspirations du peuple allemand à l'unité et nous exprimons le souhait que la réunification favorise aussi la paix et la stabilité mondiale.

### **Le Pamir afghan**

Interrogé par M. Jacques Golliet sur l'annexion par l'URSS du Wahan afghan, le vice-ministre a considéré cette action comme un acte unilatéral de l'URSS à l'encontre d'un pays tiers et qui

concerne un territoire chinois... C'est une décision illégale qui fait partie des points qui doivent être réglés dans le cadre de la normalisation de nos relations avec l'URSS.

## **Chypre**

Le vice-ministre a précisé, à la demande de M. André Rouvière, que la Chine se refusait à prendre parti dans cette affaire car elle concerne deux Etats amis... Nous ne voulons pas prendre parti dans des litiges opposant deux pays du Tiers Monde... Nous avons une position analogue pour ce qui est du conflit Iran Irak ou pour l'affaire du Sahara occidental.

## **L'affaire Wang Du**

Au nom de la délégation unanime, le Président Jean Lecanuet a alors évoqué la situation d'un citoyen chinois, marié à une française, Madame Agnès Gaudu, et emprisonné à la suite des événements du printemps 1989, à Canton. Il a sollicité une mesure de grâce en faveur de cet homme dont les motifs de la détention paraissent peu substantiels. Il a confié à l'attention du Premier Ministre Li Peng une missive sollicitant une mesure de clémence. Au cours de l'échange de vue qui a précédé la remise de cette missive, le Président Jean Lecanuet a souligné que -quoiqu'il en soit des procédures en cours et sans imixtion de sa part dans la justice de Chine -une mesure de grâce semblait toujours possible de la part des plus hautes autorités de l'Etat. Il a insisté sur le fait qu'une telle mesure pourrait être interprétée comme un signe encourageant dans le climat actuel des relations entre la France et la Chine.

## **E - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE VICE-MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, M. LI LANGING**

Cette réunion a commencé sur la constatation d'un paradoxe. En 1989, année des sanctions, les échanges franco-chinois ont progressé de manière remarquable puisque leur volume s'est accru de 50 %.

Quoique partenaire modeste pour le commerce chinois, la France a vu ses positions s'améliorer (7ème pays fournisseur et 10ème pays client). La France reste, cependant, fortement déficitaire dans ses échanges avec la Chine en dépit du fait qu'elle ait ramené en 1989 son déficit de 3 milliards de francs à 1,2 milliard. Il a été intéressant à cet égard de constater que les chiffres chinois étaient fort différents, faisant apparaître un déficit en faveur de la Chine qui résulte de la décomptabilisation de Hong Kong dans les chiffres du commerce extérieur en Chine.

Le vice-ministre a insisté sur la croissance des investissements français en Chine qui, depuis 1980, auraient concerné 60 grands projets et porté sur 500 millions de dollars. Il a fait état des perspectives existant dans le domaine de l'automobile (Citroën à Wuhan, Peugeot à Canton), de l'exploitation du pétrole offshore, des centrales thermiques (Alsthom) et nucléaires ainsi que des télécommunications.

Le problème des clauses de sauvegarde communautaire en matière textile a été évoqué ainsi que le contenu du projet de loi chinois en cours d'élaboration et tendant à favoriser et à mieux garantir les activités des sociétés d'économie mixte (avantages fiscaux nouveaux, garantie de non nationalisation, possibilité de confier le leadership au partenaire étranger, garanties de rapatriement des bénéfices).

Le vice-ministre a enfin évoqué l'importance des relations directes entre de nombreuses régions de France et la Chine.

## **F - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC M. WAN LI, PRÉSIDENT DU COMITÉ PERMANENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE**

La délégation attendait beaucoup de cette rencontre avec une des plus hautes personnalités de l'Etat chinois, considérée comme favorable aux réformes dans la période antérieure, et qui avait condamné certaines formes de répression au printemps 1989, période



pendant laquelle Wan Li était apparu, à certains, comme un recours possible au sommet du système politico-étatique chinois. Ces espérances ont été déçues par des réponses très convenues aux questions posées par la délégation.

... La Chine ne connaîtra pas de développement économique favorable si elle ne développe pas la réforme et l'ouverture sur l'extérieur. Mais la Chine maintiendra le rôle directeur du Parti... Les masses populaires ont critiqué la corruption ce qui est compréhensible. Mais certains ont voulu profiter de cette critique pour renverser le Parti, ce qui ne correspond pas aux intérêts du Pays... C'est sous la direction du Parti que la Chine a acquis son indépendance et a pu se défaire des jougs qui pesaient sur son peuple... La lutte que nous avons menée face au mouvement contre-révolutionnaire a bénéficié de l'appui du peuple...

Le Premier Ministre et le Secrétaire Général ont entamé un dialogue avec ceux qui se sont rebellés contre le pouvoir légal... Ce dialogue n'a pas abouti car certains voulaient renverser la légalité du Parti... C'est ainsi que nous avons été contraints de prendre des mesures radicales...

... La situation est maintenant calme et elle bénéficie du soutien populaire... La Chine mènera à bien son édification socialiste... Chaque pays a ses particularités... Notre parti a conservé des liens étroits avec le peuple. Ces liens vont encore être renforcés. Nous travaillons à une amélioration du processus de prise de décision, qui doit être précédée de procédures de consultations généralisées. Nous allons poursuivre la lutte contre la corruption.

## **G - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE CHEF D'ETAT MAJOR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ARMÉE POPULAIRE DE LIBÉRATION**

Les réponses aux nombreuses interrogations des membres de la commission ont porté sur :

## **1) Les menaces pour la Chine**

**Le Vietnam, "qui tente par la force de réaliser une fédération indochinoise" ; l'URSS qui détient un énorme potentiel militaire, qui a envoyé des troupes d'agression en Afghanistan et qui entretient un très important dispositif militaire sur la frontière chinoise et mongole ; le Japon dont le budget de la Défense augmente et où les tendances militaristes subsistent.**

## **2) Le rôle de l'armement nucléaire**

**... Les armes nucléaires constituent le danger majeur... 97 % des armes nucléaires sont détenues par les Etats Unis et l'URSS. Ce sont les armes nucléaires de ces pays qu'il faudrait réduire en premier et massivement. Même si l'objectif d'une réduction de 50 % des arsenaux nucléaires des deux grands était atteint, cela serait encore insuffisant... La Chine possède peu d'armes nucléaires... Elle n'utilisera pas en premier ses armes nucléaires et ne les utilisera jamais contre une puissance non nucléaire... Elle ne possède des armes nucléaires qu'à des fins défensives et pour briser le monopole nucléaire des deux Grands...**

## **3) Rôle de l'Armée**

**... Résister à une agression étrangère et -sur le plan intérieur- préserver les intérêts du peuple...**

## **4) Conscription**

**... Combinaison d'un service volontaire et d'un système de conscription... La durée du service est actuellement de trois ans dans l'armée de terre et de quatre ans dans les autres armées... 1 sur 200 des inscrits est appelé... La durée du service pourrait être ramenée à deux ans.**

## **5) Les ventes d'armes**

... La Chine exporte peu, surtout vers le tiers-monde, et à des prix bas... Le principe qui nous guide est de contribuer à la stabilité des régions concernées.

## **6) Le rôle des femmes dans l'armée**

... Il est assez important... Il y a cinq femmes généraux de division...

## **7) Le budget militaire de la Chine**

... 6 milliards de dollars en 1989... Il augmentera de 3,9 millions de yuans soit 15 %... Cela est à peine suffisant pour compenser l'inflation... L'armée chinoise est une armée pauvre... Nos soldats doivent consacrer une partie de leur temps à la production, à la culture et à l'élevage afin de contribuer à l'autosuffisance de l'armée qui n'a pas les moyens d'acheter toutes les denrées dont elle a besoin... L'armée chinoise compte 3 millions d'hommes.

## **8) La coopération militaire franco-chinoise**

... a de larges perspectives... Les problèmes actuels sont en voie d'être résolus...

## **9) La modernisation de l'armée chinoise**

... passe par l'acquisition de matériels plus performants mais aussi par l'élévation des qualifications militaires et politiques.

## **H - LE PREMIER MINISTRE LI PENG**

**Le Premier Ministre porte sur ses épaules aux yeux de la partie critique de l'opinion chinoise le poids de la répression de juin, incontestablement ordonnée par Deng Xiao Ping. Il est impopulaire, notamment à Pékin, et sa parenté avec Chou En-Lai lui est reproché comme ayant favorisé sa rapide accession au sommet de l'Etat. Sa formation d'ingénieur et de technocrate plus que de politique lui est reprochée. Il reste que de tous les dirigeants rencontrés par la délégation, le Premier Ministre est celui qui a tenu le discours le plus subtil et l'homme paraît armé d'incontestables qualités intellectuelles et d'une personnalité réelle, sans doute plus marquée que celle qui lui est généralement prêtée.**

**Aux questions de la délégation, les réponses de M. Li Peng ont été :**

**...Pour répondre à la question de savoir si des événements analogues à ceux du 4 juin 1989 pourraient se reproduire, il faudrait savoir exactement ce que pensent les masses populaires... Les étudiants font partie de la population, mais ils ne sont pas toute la population, et tous les étudiants ne pensent pas de la même manière... La population chinoise compte 800 millions d'agriculteurs et 100 millions d'ouvriers.**

**Or, la quasi totalité de ces catégories soutiennent notre Parti et notre Gouvernement...**

**La République populaire de Chine existe depuis quatre décennies... Au cours de cette période, nous avons commis des erreurs, nous avons subi des revers. Mais nous nous sommes beaucoup développés, notamment depuis la politique de réforme et d'ouverture pratiquée ces dernières années... Cela n'est pas un discours : toute personne qui est venue en Chine il y a dix ans peut le constater à l'oeil nu en se promenant dans tout notre pays... Mais la Chine a aussi connu dix années de trouble tout au long de la révolution culturelle... Partout alors se pratiquait la politique de**

**la rue... Le peuple en a souffert et y est hostile... L'économie a été désorganisée... Le niveau de vie a baissé...**

**Je ne juge pas ce qui se passe en France... L'économie chinoise ne peut se permettre des périodes de trouble prolongées ; la population ne le supporterait pas. L'université de Pékin est très célèbre. Mais que représentaient les étudiants qui se prévalaient de leur conception de la démocratie ?... Ils n'avaient pas l'adhésion de la majorité de la population. Ils étaient très isolés dans ce pays qui a sa conception de la démocratie, qui dépend de notre culture, de notre niveau de développement, de notre masse et de nos diversités, de nos convictions... L'Occident a tort de nous juger avec ses conceptions. La Chine a plus d'un milliard d'habitants... Elle souffre de conditions climatiques difficiles. Avec 7 % des terres cultivées du monde, elle doit nourrir 22 % de la population mondiale... La tâche prioritaire de la Chine est d'améliorer le niveau de vie. Pour cela nous devons compter sur les efforts de tous et nous ne pouvons pas nous permettre des désordres...**

**... Nous sommes préoccupés par les changements en URSS et en Europe de l'Est. Mais nos relations étatiques avec ces pays demeurent inchangées. Il s'agit de problèmes intérieurs et nos relations internationales sont fondées sur les cinq principes.**

**... Pourquoi pratiquons-nous le marxiste léniniste qui est une doctrine occidentale alors que nous ne sommes pas un pays occidental ?... Nous nous référons aux principes de base du marxisme léninisme ; mais nous les adaptons à nos réalités nationales, historiques et culturelles... Nous ne pratiquons pas le marxisme de façon stanilienne... Après la défaite du Japon, Staline a voulu s'entendre avec le Kuo Min Tang de Tchang Kai Chek... Il n'a pas soutenu les communistes en Chine... Le but de notre réforme est de combiner l'économie planifiée d'Etat avec le rôle régulateur du marché. Nous ne pratiquons pas exclusivement l'économie planifiée et autoritaire... Nous cherchons à combiner les avantages de l'économie planifiée avec le rôle régulateur du marché... L'économie intégrale de marché n'est pas adaptée à un pays d'un niveau de développement tel que celui de la Chine... Chez nous, l'économie de marché susciterait trop de tensions et d'inégalités... Cette politique équilibrée bénéficie du soutien du peuple.**

**La stabilité est-elle assurée en Chine ? ... Elle dépend de l'état de l'économie, qui dépend lui-même de la production agricole.**

**Quelles ont été les causes des événements de juin dernier ? Une partie de la population a été touchée par les causes de l'inflation... Les inégalités et la corruption dans certains secteurs ont provoqué des réactions... L'équipe dirigeante du Parti n'était pas unanime sur la voie à suivre... Zao Ziyang préconisait une politique qui ne recueillait pas l'adhésion de tous les dirigeants du Parti... En raison de nos divergences, nous avons tardé à prendre les décisions qui s'imposaient...**

**... Certains souhaitent que des événements analogues se déroulent à l'occasion de la période des dates anniversaires dans laquelle nous rentrons... Le bateau "Déesse de la Démocratie" vient vers nos côtes pour lancer des messages vers la Chine et susciter des troubles à l'occasion de certaines dates anniversaires... Certes, aucun officiel français n'a assisté au lancement de ce bateau et le gouvernement français n'a pas encouragé officiellement cette opération... Mais le Gouvernement français aurait pu l'empêcher... Une guerre sans fusil est entreprise contre notre pays pour faire changer notre système politique et social.**

**... On ne peut pas écarter toute possibilité de troubles... Il existe encore des facteurs d'instabilité sur le plan interne et il en existe aussi d'origine externe. Des troubles sont donc encore possibles. Mais des événements comme ceux de l'année dernière ne sont pas possibles. D'abord, parce que notre Parti est désormais uni. Ensuite, parce que les ouvriers, les paysans et les fonctionnaires, l'immense majorité du pays est contre les troubles... Ces troubles font chuter le niveau de vie...**

**... La réforme économique a abouti à des résultats. Les récoltes sont bonnes. L'inflation est réduite. Les marchés sont approvisionnés. Nous avons donné espoir à notre peuple.**

**... Nous sommes vigilants sur le maintien de l'ordre social. Les mouvements d'instabilité ont été limités à certaines universités. C'est là que nous souhaitons les résoudre... Nous souhaitons les**

**résoudre dans le dialogue... Nous ne souhaitons pas exacerber les contradictions. Nous devons faire valoir l'esprit démocratique... Toutes les couches sociales, y compris les étudiants, doivent pouvoir exprimer leur opinion... Mais ce dialogue doit se dérouler dans la légalité et la démocratie s'exercer dans le cadre de notre système.**

**... Les relations sino-françaises ont toujours été bonnes... La France a été la première démocratie occidentale à reconnaître notre pays et le succès de notre lutte... Nous voulons développer des relations d'amitié avec la France... La différence des idéologies et des systèmes sociaux ne doit pas empêcher de coopérer... Nous sommes condamnés par Dieu à vivre ensemble...**

**En 1964, lorsque le Général de Gaulle a décidé de rétablir les relations diplomatiques avec la Chine, il n'était pas communiste et nous n'avions pas renoncé au communisme... Il a fait preuve de perspicacité. Le peuple chinois lui en reste reconnaissant et il souhaite rester ami avec le peuple français... Il y a dans votre délégation des élus de toutes tendances... Les relations entre la France et la Chine ont été également bonnes pendant tout le premier septennat de M. Mitterrand et pendant le début de son second mandat...**

**La Chine est un pays de plus d'un milliard d'hommes... Elle est membre du Conseil de Sécurité... La Chine mérite d'être amie avec la France...**

**... Actuellement la réunification entre les deux Allemagne constitue une tendance irrésistible... La Chine respecte la volonté du peuple allemand... Reste la question de savoir quelles seront les conséquences d'une Allemagne très puissante sur l'échiquier européen... La Chine se félicite de l'amélioration de ses relations avec le Japon. Mais elle reste vigilante à l'égard des risques, qui existent toujours, de renaissance du militarisme japonais. Elle les dénonce dès qu'ils se manifestent... La Chine a été la plus grande victime du militarisme japonais... Les leçons du passé peuvent toujours servir... La Chine ne constitue pas une menace pour le monde extérieur...**

**... Nous avons eu raison de réagir aux événements du printemps.. Une phase d'observation réciproque va s'ouvrir pendant cette période de dates anniversaires.**

**... C'est à travers les échanges économiques qu'une plus grande démocratie pourra, goutte à goutte, s'instaurer en Chine... La Chine est un très vaste marché qui s'ouvre et où la France a une place à tenir...**

## **I - L'ENTRETIEN AVEC LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS M. ZIANG ZEMIN**

**En réponse aux interrogations de la délégation, le Premier secrétaire du parti communiste chinois a déclaré dans un discours très formel et très convenu :**

**... Les bonnes relations entre la France et la Chine sont anciennes... Beaucoup de pionniers de la révolution chinoise ont fait leurs études en France. La France a été le premier pays occidental à rétablir des relations diplomatiques avec la Chine... Les relations économiques, commerciales, politiques et culturelles avec la France ont toujours été bonnes... Elles se sont tendues à la suite des événements de juin 1989.**

**... Les étudiants étaient contre la corruption... C'était une bonne intention... Mais ils ont été infiltrés par des éléments contre-révolutionnaires dont le but était de renverser le parti communiste. Pendant 48 jours des étudiants ont campé, sans aucune hygiène Place Tien An Men. Ils étaient matériellement aidés par l'étranger... Une partie de leurs tentes étaient de fabrication étrangère... La situation était telle qu'il a été impossible que M. S. Gorbatchev dépose une gerbe au monument des Héros du Peuple... Le gouvernement légal de la Chine n'était plus en mesure d'exercer ses fonctions... Lorsque j'étais maire de Shangai, j'ai eu à faire face à des mouvements étudiants... J'ai dialogué avec les étudiants et je leur ai très vite signifié que leur mouvement devenait inacceptable. J'ai tenu un discours ferme et le mouvement a cessé...**



**Accepteriez-vous que des étudiants campent massivement pendant plusieurs semaines devant le Palais de l'Elysée ? ... Une telle situation n'aurait pas été acceptée chez vous. Elle pouvait encore moins être tolérée dans un pays peuplé de plus d'un milliard d'habitants...**

**... Le 23 mai j'ai dû venir à Pékin. C'était le régime de la loi martiale. Mais c'était en fait la loi de la rue qui régnait. J'ai dû retourner dans la clandestinité, comme sous l'occupation japonaise, pour pouvoir remplir mes fonctions dans l'Etat... J'ai dû me déguiser, me dérober à des contrôles étudiants. Est-ce qu'une telle situation est admissible dans la capitale d'un pays ? ... Si une telle situation avait duré, elle aurait exercé un effet de contagion dans tout le pays... Et le pays ne l'aurait pas supporté.**

**... Même avec la loi martiale, les troupes n'ont pas pu pénétrer dans notre capitale. Le 3 juin, elles ont tenté de rétablir l'ordre sans brutalité mais il y a eu des chars brûlés et des soldats tués. Les approvisionnements des troupes ont été sabotés. Des soldats ont été attaqués sans contre-attaquer.**

**... Nous avons fait l'objet de 40 ans de paix et nous n'avons pas de forces anti-émeutes équipées de gaz lacrymogène et de fusils à balle en caoutchouc, comme celles dont vous disposez dans vos pays... C'est pour ces raisons que l'armée a été contrainte à se défendre avec ses propres moyens, militaires.**

**... En outre, nous étions divisés au sein du parti. A cause de cela le mouvement a pris de l'ampleur et nous avons tardé à réagir...**

**... Dans les réactions anti-chinoises qui ont suivi il y a eu des mensonges. Ce qui a été décrit dans la presse occidentale sur les événements de la place Tien An Men a été déformé et amplifié... Il y a des forces réactionnaires qui, sur le plan international, veulent imposer des valeurs occidentales et le système capitaliste à la Chine.**

**Les forces, comme la pseudo Fédération pour la Démocratie en Chine, ont obtenu des soutiens à l'étranger... Wuer Kai Xi est bien jeune et il ferait mieux d'étudier... Au nom de quoi prétend-il imposer ses valeurs personnelles à notre peuple...**

**... Nous avons en Chine notre propre conception de la démocratie et de la liberté. Nous ne prétendons l'imposer à personne. Mais que personne ne prétende nous imposer les siennes... Dans aucun pays, il n'y a de démocratie et de liberté absolues. Chaque pays a sa conception de la démocratie façonnée par l'histoire, les traditions et le niveau de développement... Nous pensons que la meilleure conception de la démocratie est la conception socialiste de la démocratie... Notre démocratie s'applique à la quasi totalité du peuple chinois mais pas à une poignée de criminels à l'égard de qui nous appliquons le régime de la dictature.**

**... En réalité, il n'y a aucun élément objectif nouveau dans les relations entre la Chine et les pays occidentaux... Tout ce que je viens de vous dire, je l'ai dit pour vous faire comprendre qu'il n'y avait pas matière à prétendues sanctions...**

**... Nous avons levé la loi martiale... Nous avons relâché 500 détenus... Nous renforçons à tous les niveaux les relations avec les masses populaires... Tout cela nous ne le faisons pas à cause des pressions de l'étranger mais en raison de la stabilité qui prévaut désormais... Nous n'avons pas à donner des signaux, à discuter avec les autres pays sur nos affaires intérieures et sur notre conception socialiste de la démocratie... Nous fondons nos relations internationales sur les cinq principes de la coexistence pacifique... Notre amitié avec la France est traditionnelle... Nous devons renforcer notre compréhension et notre connaissance mutuelle pour oeuvrer comme nous l'avons fait dans le passé pour la paix et la stabilité dans le monde...**

## **J - VISITE DU COMBINAT SIDÉRURGIQUE DE PEKIN**

**La délégation a achevé son séjour à Pékin par la visite du Combinat sidérurgique de Pékin. La production de cette unité est de**

4 millions de tonnes d'acier par an et de 500 000 tonnes d'aciers spéciaux. La production est diversifiée : machine outil (10 000 par an), armes, électronique, biens de consommation.

Le combinat sidérurgique de Pékin a été, dès 1979, l'une des premières unités industrielles concernées par la politique dite de "réforme et d'ouverture". Depuis cette date, sa production a triplé, ses bénéfices ont été multipliés par cinq et les salaires multipliés par 3.

Le combinat sidérurgique de Pékin est intéressant dans la mesure où il apparaît comme une vitrine et un modèle de la politique économique et sociale à laquelle la Chine aspire dans le cadre de la politique dite de "réforme et d'ouverture", en cours de généralisation à toutes les unités de productions industrielles et agricoles après quelques hésitations à la suite des événements du printemps dernier.

## **1 - L'application de la politique de réforme et d'ouverture**

La base de la politique de réforme et d'ouverture est un système de contrats forfaitaires. La firme doit réaliser un pourcentage annuel imposé d'augmentation des bénéfices (+ 7,1 %). Les bénéfices supplémentaires réalisés sont acquis par la société. Pour ce qui est de la production, 85 % sont livrés à l'Etat, à des prix convenus fixés par le plan. 15 % sont laissés à la société qui en dispose librement. Les excédents de production réalisés au-delà des quotas imposés par le plan restent également acquis à la société. La conjonction de ces deux éléments de souplesse permet, dans les faits, à la société de disposer librement d'environ le tiers de sa production, dont elle fixe elle-même les prix de vente.

## **2 - L'utilisation des bénéfices**

20 % des bénéfices sont consacrés à des augmentations de salaire et à des actions sociales ; 20 % à des primes d'incitation au travail et à la rentabilité et 60 % à des mesures industrielles visant à augmenter la productivité.

### **3 - Le régime du travail**

**8 heures de travail par jour 6 jours par semaine. 7 jours fériés et 52 dimanches. Un système de congés payés de 10 jours par an dans des installations de loisir mises en place sur la côte, concerne, par roulement, un effectif encore faible de la firme (10 000 travailleurs par an).**

### **4 - L'habitat**

**Il est assuré par un loyer symbolique versé à la société. Les ouvriers restent logés à leur retraite.**

### **5 - Retraites et avantages sociaux**

**Mise en place d'un régime de sécurité sociale : 60 % du salaire et soins médicaux gratuits en cas de longue maladie, 100 % du salaire de la dernière année de travail pour les salariés les plus anciens et 80 % pour les autres. Les repas sont payés à des prix symboliques à l'usine et la crèche est gratuite pour le premier enfant, le seul reconnu dans la législation sociale chinoise. L'âge de la retraite est de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes.**

### **6 - Les salaires**

**Le salaire moyen mensuel est de 248 yuans (1) (sensiblement supérieur à la moyenne nationale). Le salaire le plus bas est de 70 yuans et le plus élevé de 310 yuans soit une échelle d'environ 1 à 5.**

(1) 1 yuan = 1,20 FF

## **7 - La grève**

**"Il existe en régime socialiste des moyens plus appropriés pour que les travailleurs puissent faire valoir leurs doléances"... Des journalistes américains ont fait état de grèves et de manifestations d'ouvriers en juin dernier... Ces informations sont inexactes... Les ouvriers sont venus travailler spontanément, en dépit de difficultés de transport lors des événements du printemps dernier... Il y a eu des mouvements de grèves, très limités, dans certaines entreprises, mais pas dans la nôtre...**

•

• •

**La délégation a complété les principales réunions de travail avec les autorités chinoises qui viennent d'être citées par de fructueuses conversations de travail et échanges de vues avec l'Ambassadeur de France à Pékin S. Exc. M. Charles Malo et ses principaux collaborateurs, y compris dans les secteurs culturels et économiques, certains représentants de la communauté française de Pékin ainsi que le représentant de la Communauté européenne en Chine, M. Duchateau.**

•

• •

## **LE SÉJOUR À WUHAN**

**25 mars - 27 mars**

Après une semaine de travail intense à Pékin, la délégation s'est rendue par voie aérienne à Wuhan où elle a rencontré les plus hautes autorités de la région (gouverneur) et de la municipalité (maire) et leurs proches collaborateurs. Elle a également eu des réunions de travail avec les responsables du plus grand complexe automobile chinois -l'usine automobile n° 2-, s'est rendue à l'université fort réputée de Wuhan et a visité un canton rural.

### **A - La région du Hubei et la ville de Wuhan**

Au confluent des fleuves Yang Tsé et Hanshui, la ville de Wuhan (6,5 millions d'habitants) est la capitale de la région du Hubei. 35 millions de tonnes de fret maritime transitent par le seul port maritime.

Moins riche que les provinces côtières, cette région est un carrefour naturel traditionnel entre les neuf régions de Chine. L'activité y reste principalement agricole, mais l'industrie (automobile, construction navale, deuxième combinat sidérurgique de Chine (1), constructions électriques, machines agricoles, pétrochimie) et le commerce s'y développent et l'université est l'une des plus réputées de Chine.

---

(1) associé à des capitaux de la R.F.A. et du Japon.

**D'importants moyens de transport fluviaux, ferroviaires, routiers et aériens (2 aérodromes) convergent vers Wuhan.**

**"... Depuis 10 ans, en application de la politique de "réforme et d'ouverture"... la production industrielle a augmenté de 11% par an et la production agricole de 5,9%..."**

**... Les efforts d'ouverture sur l'extérieur sont soutenus... Il existe une commission spécialisée pour les investissements étrangers et des avantages financiers supérieurs à ceux accordés à l'échelon national sont mis en place au niveau régional. ...Quoique faible, le commerce régional avec la France augmente de manière régulière... Des perspectives nouvelles existent dans le domaine des minerais phosphoreux ainsi que dans le domaine agricole...**

## **B - Le projet Citroën concernant l'"usine automobile n° 2"**

**L'usine automobile n° 2 qui produit principalement des camions et des cars est le plus grand complexe automobile de Chine. Construite à partir de 1969 elle emploie 74.000 personnes et produit 135.000 véhicules par an.**

**Les autorités rencontrées ont très fortement marqué leur volonté de voir aboutir un "joint venture" entre l'usine automobile n° 2 et la société Citroën.**

**Les travaux préparatoires à cette opération seraient achevés, tant sur le plan juridique et financier qu'au niveau de la formation des hommes et des infrastructures de base nécessaires à sa mise en place définitive.**

... Les perspectives seraient intéressantes, tant au niveau des possibilités d'exportation que d'approvisionnement du marché intérieur... Il y a actuellement en Chine 0,5 voitures pour 1.000 habitants, contre 380 pour 1.000 habitants en Europe de l'Ouest et la moyenne pour le monde entier est de 70 pour 1.000...

Le projet d'extension de l'usine automobile n° 2, dans lequel Citroën apporterait des capitaux importants et son savoir-faire, porterait sur un objectif très ambitieux : 300.000 véhicules légers à produire par an en deux étapes, dont la première (150.000 véhicules par an) devrait être réalisée dès la fin 1991.

Trois types de financements concourraient à la réalisation de ce projet, qui bénéficierait d'avantages fiscaux importants a) financement à hauteur d'un tiers par les deux parties, 70% étant à la charge de l'"usine n° 2" et 30% à la charge de Citroën b) crédit du gouvernement français à hauteur de 3,2 milliards de francs remboursables sur 25 ans par tranches annuelles c) crédits bancaires chinois.

La délégation a été frappée par l'attachement des autorités chinoises à ce projet. Elle ne peut qu'observer qu'une mise en place de cette ampleur de l'industrie automobile française sur le marché chinois et asiatique peut constituer un atout important. Elle observe cependant que le marché intérieur chinois de véhicules légers paraît, à moyen terme, limité et qu'il exprime des besoins très spécifiques, exigeant une production rustique et adaptée. Elle note également que -il est vrai sans doute essentiellement pour des raisons conjoncturelles- la demande de véhicules légers en Chine a stagné dans la période récente. Cette considération n'aboutit pas ipso facto à la conclusion qu'il faille abandonner -sans doute au profit de la concurrence étrangère, niponne, italienne ou allemande- une position virtuelle d'importance sur le marché chinois, qui peut être -à terme- un marché en devenir et un vecteur d'exportations vers l'Asie toute entière.

La délégation souhaite donc obtenir l'opinion du gouvernement sur l'avenir de ce projet important et sur sa rentabilité pour la partie française. Elle note que ce projet a



**une importance capitale pour la région du Hubei et sans doute aussi -autant qu'elle a pu en juger- pour la pérennité de la crédibilité de la France dans cette région importante de Chine. Elle souligne l'intérêt pour la France d'être présente sur le marché de l'automobile en Chine. Elle note cependant que certaines firmes automobiles étrangères installées en Chine ont récemment manifesté leur intention de réduire leur production. Elle observe que l'importance du financement français envisagé implique des garanties incontestables, dont la pérennité dépend en dernier ressort de la stabilité économique et politique en Chine.**

### **C - L'université de Wuhan**

**La délégation souhaitait -pour des raisons évidentes- visiter une université durant son séjour en Chine. Cette préoccupation a également joué dans le choix de l'étape de Wuhan.**

**L'université de Wuhan est réputée. Elle compte 17.000 étudiants et 2.000 professeurs et chargés d'enseignement. Le département français y a formé 1.500 diplômés en dix ans et le département de mathématiques et d'informatique, animé par des enseignants français, a déjà délivré quelque 150 diplômes de haut niveau. Deux professeurs français et deux VSNA, que la délégation a rencontrés, sont actuellement en poste à l'université de Wuhan où la délégation a noté la situation précaire de 6 étudiants français, dont le financement des bourses, d'origine française, est bloqué depuis le printemps 1989, contrairement à la situation qui prévaut pour ce qui est de leurs camarades originaires d'Etats membres de la communauté dont les gouvernements continuent de payer les bourses. La délégation souhaiterait connaître les motifs de cette situation qui paraît surtout préjudiciable aux intérêts français, sans parler de la situation individuelle des jeunes gens qui en font les frais.**

**Les contacts de la délégation avec les étudiants chinois ont été limités et surveillés. Il semble qu'une certaine apathie désenchantée préside à leur comportement. Leur indifférence à l'égard des tentatives de renouveau de l'éducation idéologique paraît grande. La conviction des professeurs eux-mêmes en la vertu de ce renouveau paraît feinte ou limitée ...**

A l'occasion de cette visite, la délégation a noté qu'une certaine insouciance -voire indifférence certaine- à l'égard du politique paraissait régner sur le campus. La délégation a également pu apprendre que le recrutement des étudiants semblait principalement obéir à des critères fondés sur le mérite effectif, et que la sélection paraissait sévère.

A la suite de la visite à l'université de Wuhan, la délégation a pu observer qu'après la sanglante répression des manifestations du peuple des grandes villes chinoises, au printemps 1989, le gouvernement français maintenait pour l'essentiel le gel des relations culturelles franco-chinoises. Perçue depuis la Chine, cette décision semble pénaliser prioritairement les étudiants et professeurs chinois francophones qui avaient espéré pouvoir venir poursuivre des études en France. La plupart des bourses qui avaient été accordées au titre de l'année 1988 ont en effet été supprimées pour 1990.

Outre le préjudice qu'elle cause à des sujets chinois qui avaient mis de grands espoirs dans le pays dont ils apprenaient la langue, cette raideur gouvernementale -d'autant plus stricte que l'on ne la retrouve pas toujours sur le plan des relations économiques- souligne les inconvénients de la coopération culturelle mise en place avant les événements de la place Tien An Men. L'aide culturelle que la France apportait à la Chine s'exprimait notamment par l'octroi de bourses. Les bénéficiaires étaient, en réalité, moins désignés par la représentation française que par ses interlocuteurs chinois. Bien souvent les boursiers du gouvernement français étaient donc distingués pour "bons et loyaux services" par l'encadrement local qui en profitait donc pour asseoir son autorité bureaucratique.

Aujourd'hui, la France paraît laisser passer une chance réelle d'aider des Chinois francophones sans sacrifier, par ailleurs, autant qu'il n'y paraît, aux nécessités de la "diplomatie réaliste". Les étudiants, les enseignants chinois peuvent encore quitter leur pays et travailler à l'étranger. Leurs noms sont connus des enseignants français qui les ont formés jusqu'en juin 1989. Il est regrettable de laisser en jachère ce potentiel de francophonie et de francophilie.

## **D - Le canton agricole de Huashang**

**La délégation s'est rendue le dimanche 25 mars à une cinquantaine de kilomètres de Wuhan, en pleine campagne, pour y visiter un canton agricole qui pourrait lui permettre d'avoir un aperçu local et concret du contenu de la politique dite de réforme et d'ouverture en milieu rural relativement reculé.**

**Dans ce canton de 30.000 habitants, la délégation a noté un effort certain sur le logement des habitants dans de petites maisons en dur d'un étage, où résident généralement une ou deux familles, aïeux compris.**

**La plus grosse partie de la production est réservée à l'Etat et livrée à des prix imposés en application des contrats fixés par le plan et qui comportent une marge de progression annuelle imposée. Une part résiduelle, conservée par le canton, est destinée au marché libre. Les lopins de terre individuels sont cédés à bail pour des périodes de 5 à 10 ans renouvelables. L'un des problèmes majeurs -et hautement sensible dans les mentalités paysannes- semble être de concilier le maintien de la part d'exploitation individuelle, qui seule garantit un niveau de production et de rentabilité acceptable, avec les exigences de l'irrigation et de la mécanisation débutante, qui sont handicapées par un excessif morcellement des parcelles.**

**La délégation a également pu constater que l'unité agricole visitée -comme la plupart des unités agricoles- comportait des ateliers de production industrielle légère et qu'elle assurait, dans de nombreux domaines (réparation, santé, scolarisation, production de certains matériels) son autosuffisance.**

## **LE SÉJOUR À CANTON ET À SHENZHEN**

**28 - 30 MARS**

**Le 27 mars au petit matin, la délégation a quitté Wuhan pour se rendre en train à Canton qu'elle a rallié le lendemain 28 mars en début de matinée.**

**Ce voyage d'une journée complète et d'une nuit a permis d'avoir une vision prolongée de la campagne chinoise, où la délégation a pu observer qu'à côté de la persistance des modes de culture traditionnel, l'habitat s'améliorait (maisons en dur d'un étage) et que les instruments mécaniques (petits tracteurs, motoculteurs) se développaient lentement, mais de manière assez généralisée.**

**A Canton, la délégation a découvert une autre Chine, plus insouciant, moins austère, au climat plus hospitalier. Une Chine plus riche aussi, marquée par l'ouverture sur l'extérieur et le commerce qui, de tout temps, a caractérisé la Chine littorale.**

**Très industrialisée et ouverte sur l'extérieur, la province de Canton a été présentée par le Vice-Gouverneur comme comptant 60 millions d'habitants et réalisant -à hauteur de 8 milliards de dollars par an- un quart des exportations chinoises. L'industrialisation est poussée et la production industrielle croît de 20% par an. Elle est impulsée par les capitaux étrangers (il y a 10.000 sociétés d'économie mixte recourant à des capitaux étrangers dans la province de Canton) ainsi que par les financements des Chinois d'outre-mer, dont l'influence et le poids économique**

**paraissent déterminants dans les riches provinces littorales chinoises, notamment celles du Sud.**

**Quelque 20 millions de Chinois d'outre-mer -souvent riches- seraient originaires de la région de Canton.**

**Après avoir visité le riche et grouillant marché populaire de Canton, ainsi qu'une école modèle, la délégation a à nouveau évoqué avec le Vice-Gouverneur le cas du sculpteur Wang Du, détenu à Canton. Le Vice-Gouverneur, s'annonçant compétent car chargé de la police, a assuré à la délégation qu'il remettrait la lettre qui lui a été confiée à l'intention du détenu. Il a également promis un examen bienveillant du cas de M. Wang Du.**

**La délégation a également mis à profit son bref séjour à Canton pour visiter deux usines, Danone et Peugeot, réalisées en partie avec des capitaux d'origine française.**

**A la société Peugeot, la délégation a pu voir une unité de production très moderne réalisant, semble-t-il, certains profits malgré une production relativement limitée. Elle a noté l'importance des taxes dans le coût final d'une automobile en Chine ainsi que la qualité de la production et, semble-t-il, de la main-d'oeuvre locale. Elle a également observé les difficultés de vente de la société malgré une production bien adaptée au marché local, les principaux clients étant les administrations. La délégation a également jugé l'intransigeance de la partie chinoise, qui se manifeste dans de nombreux domaines notamment dans les réticences à répercuter sur les prix de vente les effets -pourtant mécaniques- d'une récente dévaluation du yuan. Cette situation -que l'on espère temporaire- aboutit à une préjudiciable mise en stock d'une partie importante des unités produites.**

**La délégation a également visité l'usine Danone de Canton. La Guangzhou Danone Yoghourt Company est née en 1987 d'une association au Joint Venture à 50 % entre la société de lait de Canton et la société Gervais-Danone de France pour un investissement de 2.620.000 dollars américains.**

**Implantée sur une superficie de 1.115 m<sup>2</sup> pour produire 6.000 T/an de yaourts, l'usine est dotée d'équipements modernes et performants importés de France ou de Suède. Cette usine utilise la technologie la plus avancée pour répondre aux besoins du consommateur.**

**Avec une vente de 1.800 tonnes de yaourts nature et aromatisés et un chiffre d'affaires de 2.000.000 USD en 1989, Danone est devenu le yaourt le plus consommé dans le Guangdong. Danone exporte également des yaourts vers Hong-Kong et Macao.**

## **LA ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE SHENZHEN**

**29 - 30 mars**

**Située entre Canton et Hong-Kong et créée il y a dix ans, la zone économique spéciale de Shenzhen est une imposante conurbation industrielle, vitrine du savoir-faire chinois et des capacités d'exportation industrielle que la Chine est en train d'acquérir dans de nombreux domaines industriels.**

**C'est par voie routière que la délégation s'est rendue dans la zone de Shenzhen le 29 mars. La zone compte quelque 19 millions d'habitants et réalise un chiffre d'affaires de 11,6 milliards de yuans. Elle accueille quelque 2.580 entreprises à capitaux mixtes. Les investissements étrangers ont augmenté, malgré les événements, de quelque 3,7 % par an en 1989, alors que la production industrielle a crû de 31 % et les exportations de 17 %.**

**La zone spéciale réserve un traitement favorable aux investissements étrangers notamment dans le domaine de la fiscalité et du rapatriement des bénéficiaires.**

**La délégation a été très impressionnée par cette vaste conurbation industrielle en devenir qui a permis de mieux sentir qu'à côté de la Chine traditionnelle en voie de développement, une Chine industrielle et commerçante s'édifiait à grande vitesse sur**

la côte, et notamment la côte sud. Maîtrisant certaines des technologies les plus modernes (la Chine a récemment mis en orbite un satellite), travaillant à bas coût de revenus, cette Chine, à l'instar de la Corée du Sud, prendra une part croissante sur le marché mondial et constituera un concurrent que l'on aurait tort de négliger.

## **LE SÉJOUR À HONG-KONG**

**30 mars - 1er avril**

La délégation s'est rendue en voiture de Shenzehn à Hong-Kong (50 kilomètres), continuant de traverser cette immense zone industrielle, en chantier, déjà très active mais encore en devenir.

A Hong-Kong, où elle a été accueillie par le Consul général de France M. François Soulé-Susbielles, la délégation a pu -à la résidence du Consul général- prendre contact avec des Français établis à Hong-Kong.

Elle a mesuré la crainte de l'échéance de 1997 dans la population de Hong-Kong. Un mouvement massif d'émigration -notamment dans la population la plus active- semble à redouter. Le fait que la Chine populaire ne reconnaisse pas la double nationalité constitue un élément de rigidité et d'incertitude supplémentaire pour les habitants de Hong-Kong. Il semble que l'Australie paraisse avoir vocation à attirer de nombreux habitants de Hong-Kong. Il conviendrait que -dans l'attribution des visas d'établissement qu'elle sera amenée à établir- la France sache attirer certains résidents susceptibles de rapatrier des affaires intéressantes dans notre pays, et qu'elle marque sa reconnaissance à l'égard des plus fidèles des salariés locaux des sociétés françaises établies à Hong-Kong.



**DEUXIÈME PARTIE**

**QUELQUES DONNÉES SUR LES RÉALITÉS INTÉRIEURES  
CHINOISES EN 1990**

**Votre délégation est fort consciente de la présomption qu'il peut y avoir -à la suite d'une mission qui a duré moins de quinze jours- à prétendre rendre compte des principaux aspects des réalités, multiples, complexes et parfois contradictoires, d'un pays incontestablement traversé par des mouvements de profonde mutation.**

**La synthèse qui suit aura de ce fait une simple valeur indicative. Elle rassemble des impressions générales que votre délégation s'est efforcée de confirmer ou d'infirmer par des investigations aussi précises et contradictoires que possible.**

**Les principales sources d'information de votre délégation dans cette démarche ont été :**

- 1. Les réunions de travail avec les nombreuses et hautes autorités chinoises rencontrées à Pékin, à Wuhan et à Canton, mais aussi à Paris.**
- 2. Les réunions de travail, formelles et informelles avec les représentants diplomatiques de la France à Pékin et à Hong Kong, ainsi qu'avec le représentant de la Communauté européenne à Pékin.**
- 3. Les entretiens, souvent informels, que la délégation a pu avoir avec un nombre non négligeable de Français établis en Chine et à Hong-Kong ainsi qu'avec d'autres ressortissants étrangers établis en Chine mais aussi avec quelques citoyens chinois n'exerçant pas de fonctions officielles.**
- 4. Les analyses sur la situation en Chine que le Ministère des Affaires étrangères ainsi que du Ministère de la Défense ont bien voulu communiquer à votre délégation.**
- 5. Les comptes rendus de mission ou de situation élaborés par d'autres institutions : en particulier, Assemblée parlementaire de l'UEO, et IHEDN.**

Plus encore qu'avant l'accomplissement de sa mission, la Chine apparaît, au retour de votre délégation, comme une terre de **paradoxes intenses**, marquée par de **profondes mutations** ainsi que par des **contradictions multiples**, tout à la fois riches de **virtualités nouvelles** et porteuses de **lourds déséquilibres potentiels**.

. Pays traditionnellement et profondément rural, l'une des caractéristiques majeures de la Chine contemporaine est une **urbanisation importante et accélérée**. Au moins 35 % de la population habite -semble-t-il- désormais des villes et des agglomérations, alors que la population urbaine n'était que de 20 % il n'y a que quelques années.

. Nation agricole, fortement marquée par des traditions rurales ancestrales, la Chine **manque cruellement de terres cultivables**. En raison d'une géographie inhospitalière (plateaux, déserts) et, d'une forte et récente extension des zones urbanisées, la superficie

cultivée est faible : environ 100 millions d'hectares, soit seulement 11 % du pays. Avec 900 m<sup>2</sup> de surface cultivable par habitant, la Chine semble inéluctablement contrainte à un déficit agricole important.

. Etat en voie de développement, traditionnellement solidaire du Tiers Monde, revendiquant un leadership moral au sein des nations les plus pauvres, la Chine apparaît sur le long terme -et en dépit des résultats alarmants de la politique économique poursuivie depuis les dix-huit derniers mois- comme une puissance industrielle et économique en devenir, susceptible de battre rapidement en brèche certaines positions économiques régionales, voire mondiales apparemment bien acquises. Dans le même temps, le potentiel démographique de la Chine (plus de 1,1 milliard d'habitants, soit près du quart de la population mondiale), l'accession de la Chine aux différentes formes d'armement nucléaire, les vecteurs de plus en plus performants qui portent ces armes permettront de plus en plus à la Chine d'exercer un pouvoir de dissuasion, d'équilibre ou de menace à l'échelle mondiale, qui est d'ores et déjà patent au niveau régional.

. Pays immense de quelque 9 561 000 kilomètres carrés, la Chine fait actuellement l'objet d'une politique autoritaire de forte centralisation, idéologiquement et pratiquement aux antipodes de la politique menée par l'URSS. Il reste que le problème des minorités y existe sourdement et pas seulement au Tibet. Or les minorités nationales concernent 100 millions de personnes, soit 10% de la population et quelque 35 % du territoire national chinois. Mais surtout la traditionnelle opposition entre le Nord agricole et pauvre et les riches provinces industrielles du Sud paraît, quoique masquée par la politique officielle, plus réelle que jamais. Le retour au centralisme et à une plus grande orthodoxie économique semble engendrer une patiente et obstinée résistance des provinces du Sud moteurs de la croissance économique des dix dernières années, et habituées à une autonomie, une ébauche de libéralisme ainsi qu'à une ouverture économique sur l'étranger sur lesquelles il risque de s'avérer difficile de revenir sans difficultés économiques, politiques et sociales importantes.

. Paradoxe également, celui qui apparaît de manière récurrente et tumultueuse dans l'histoire chinoise entre le besoin profond d'ordre et d'unité de cet immense pays et l'individualisme, qui constitue aussi l'une des caractéristiques de l'âme du peuple Huan. Cette contradiction -qui puise peut-être ses fondements historiques,

religieux et sociaux dans les héritages contradictoires du confucianisme et du thaïsme- se retrouve dans le rôle millénaire des élites dominantes qu'a de tous temps secrétées la société chinoise et dans la confrontation périodique de ces dernières à des révoltes d'origine populaire. Cette opposition est apparue dans la période récente à l'occasion de la contestation de certains privilèges des membres du parti au printemps 1989, comme elle s'était déjà manifestée, sous une forme et dans un contexte différent, à l'occasion de la révolution culturelle. Elle est une donnée permanente de l'histoire chinoise faite de périodes alternées de révoltes et de soumission.

. Attaché à de profondes traditions ancestrales, marqué par des références culturelles et philosophiques originales, riches et anciennes (le livre des Mutations date du IXe siècle avant Jésus Christ), la société chinoise a -à l'échelle de l'histoire- fort tardivement été imprégnée par le marxisme. Au demeurant, cette idéologie d'origine européenne, définie au regard de références judéo-chrétiennes, apparaît très distante du fonds culturel chinois. Ses concepts, et notamment l'égalitarisme, ont néanmoins marqué la société chinoise. Apparemment intransigeant, sectaire et rigoureux, le marxisme chinois n'en est pas moins fondamentalement empirique et évolutif. Même si l'on retient ses fréquentes manifestations brutales (révolution culturelle, actuel retour à l'orthodoxie), la voie chinoise du communisme n'apparaît pas comme un dogme figé, mais comme une référence, finalement minimale et profondément évolutive en fonction des réalités et des exigences réelles ou supposées du moment<sup>1</sup>, à un marxisme adaptable aussi bien aux exigences, particulières et variables, des dirigeants du moment qu'aux complexes et profondes réalités de l'Empire du Milieu.

**I - APERÇU SUR LES ÉQUILIBRES POLITIQUES  
INTÉRIEURS**

L'importance des évolutions intérieures récentes dans l'ensemble des pays de l'Est y compris en URSS et l'ampleur des conséquences géostratégiques de ces mouvements, mises en parallèle avec les incertitudes qui demeurent sur la réalité profonde du pouvoir en Chine à la suite du mouvement de contestation du printemps 1989, excluent fort naturellement que votre délégation évacue de ses préoccupations toute analyse de la situation intérieure en Chine.

Il reste que, respectueuse de l'un des principes de base des relations internationales -le respect de la souveraineté des Etats- et de son corollaire -la non immixtion dans les affaires intérieures des Etats-, votre délégation fera preuve d'une certaine réserve dans sa tentative de description des lignes force de la situation intérieure chinoise. Votre délégation tentera d'autant plus d'éviter les jugements péremptoires que les deux tiers des Etats du monde échappent aux critères de références de nos démocraties de liberté. Cette constatation est d'autant plus patente pour ce qui est de la Chine que, par son histoire, ce pays est démuné de toutes traditions démocratiques telles que nous les entendons.

Une telle réserve volontaire n'altère en rien l'attachement des membres de votre délégation -chacun avec sa sensibilité propre- à une certaine conception de la Liberté. Elle implique simplement une approche interétatique qu'ils jugent, dans leur majorité, plus efficace pour défendre des idéaux -qu'autant que d'autres- ils sont attachés à faire progresser.

## **A - La crise du printemps 1989**

Les événements du printemps 1989 semblent trouver leur origine dans un faisceau de facteurs, les uns, durables et profonds et, les autres, plus conjoncturels.

La politique de réforme et d'ouverture initiée par Deng Xiao Ping à partir de 1978 a, dans un premier temps, suscité de nombreux espoirs. Elle a permis une très forte croissance économique. Elle a amélioré la motivation et la situation des paysans par la

politique de cession de terres, des ouvriers par une augmentation des primes et des possibilités d'initiatives, des intellectuels par l'affranchissement de la liberté de créer, d'où un certain nombre de contraintes.

Cependant les réformes ont également provoqué d'importants effets pervers. L'inflation s'est développée (28 % en 1988) frappant les titulaires de revenus fixes. Le déséquilibre de la balance commerciale a atteint des proportions inquiétantes : plus de 6 milliards de dollars en 1989. L'affairisme naissant a encouragé la corruption. Conséquence d'un développement économique accéléré dans certains secteurs et dans certaines régions, les conditions de vie de certaines couches de la population se sont dégradées. Des inégalités flagrantes sont apparues. De nouveaux riches ont soudainement émergé. Des fractures sociales se sont développées, dans une société désormais profondément marquée par l'égalitarisme. Dans le même temps, la valorisation des initiatives individuelles dans le domaine socio-économique, de même que la liberté nouvelle laissée aux milieux intellectuels et artistiques ont rendu de plus en plus pesant auprès de couches non négligeables de la population le maintien d'un dirigisme politique assez crispé et initié par un parti autoritaire et privilégié, dont l'image se dégradait de plus en plus dans l'opinion.

C'est dans ce contexte que la "vieille garde" du parti a entendu freiner les évolutions et que le nouveau Premier Ministre Li Peng a initié dès septembre 1988 un programme dit de "rectification économique". Le début de l'application de ce programme d'austérité et de déflation a entraîné une chute de la croissance, une extension du sous emploi ainsi qu'une exaspération de certains mécontents sociaux et des frustrations politiques dans les milieux les plus évolués. Un tel climat de tensions accumulées, dont certaines -on le rappelle- ont trouvé leur origine dans les réformes libérales initiales, explique le relatif développement à d'autres couches sociales de l'effervescence intellectuelle au demeurant latente depuis longtemps, et qui a atteint son apogée au cours du printemps 1989.

Il est révélateur que l'une des causes immédiates du déclenchement de la crise du printemps 1989 semble avoir été la volonté de réhabilitation posthume par les milieux universitaires de l'un des initiateurs de la libéralisation chinoise, Hu Yaobang, dauphin de Deng Xiaoping, évincé en 1987. Cette volonté de défendre



la politique de réformes et d'ouvertures poursuivie par le précédent Premier Ministre Zao Ziyang dès 1978, et de plus en plus ouvertement remise en cause par son successeur Li Peng ainsi que par la vieille garde du parti, ne paraît cependant pas s'être assortie d'une remise en cause du communisme en Chine.

Il est significatif que le symbole de ralliement des étudiants de la place Tien An Men eût été l'Internationale. Il semble, qu'outre une critique de la remise en cause de la libéralisation, les manifestants se soient mobilisés contre les privilèges, la corruption, l'impopularité et le pouvoir autocratique des cadres du parti. Ces manifestations ont, au demeurant, été le point d'orgue de relations tendues entre le pouvoir et les milieux universitaires, depuis le début des années quatre vingts et de façon quasi continue. Les contestations du printemps semblent avoir principalement été le fait d'une petite partie de la population et notamment de milieux citadins d'un niveau culturel élevé. Le mouvement s'est cependant étendu dans les milieux ouvriers ainsi que dans certaines campagnes à la faveur des tensions sociales engendrées par le programme d'austérité.

La présence à Pékin de Mikhaïl S. Gorbatchev au moment de ces événements -importants dans certaines villes, mais pacifiques, qui n'entraînaient aucune remise en cause fondamentale de la référence au communisme et qui, au demeurant, semblaient s'essouffler de manière pacifique- ne semble pas avoir été étrangère à la réaction brutale de Deng Xiao Ping ayant conduit à la répression que l'on sait. La présence à Pékin du Premier soviétique symbolisait en effet, avec la fin de la longue opposition sino-soviétique et la reconnaissance officielle de la voie chinoise vers le communisme fort différente de l'actuelle politique soviétique, la consécration d'une politique et d'un homme. Elle apparaissait comme la célébration de la réussite de la politique étrangère chinoise menée avec opiniâtreté pendant de longues années sous l'impulsion de Deng Xiao Ping. Les contestations de la Place Tien An Men ont pu apparaître dans un tel contexte insupportables à la dignité du Vieux Guide, engendrant ainsi une répression à l'égard d'un mouvement qui ne menaçait plus -s'il l'a jamais fait- le régime.

Il est apparu au cours de l'évocation, répétée et sans complaisance de ces événements par votre délégation, qu'un autre phénomène important a sans doute joué dans l'enclenchement brutal

de la répression engagée le 4 juin 1989 place Tien An Men. La génération des actuels dirigeants de la Chine est une **génération de combattants**. Sans relâche les dirigeants actuels ont dû lutter pour construire la République Populaire de Chine : résistance à l'occupation japonaise ; lutte contre le Kuo Min Tang de Chiang Kai-Shek ; longue marche ; rivalités internes notamment pendant les périodes de la révolution culturelle au cours de laquelle de nombreux dirigeants actuels ont été limogés, voire internés, combat pour la reconnaissance internationale de la République populaire de Chine ; combat encore pour la promotion de l'indépendance des Etats du Tiers Monde et pour le développement économique du pays. Cette **génération** encore au pouvoir a édifié -dans la lutte et le combat- une Chine indépendante et, assurément, en voie de développement économique réel. Après un moment d'indécision causé par son impréparation à de telles manifestation, elle a sans doute considéré les révoltes de mai 1989 -à l'origine purement étudiantes- comme une **insulte à ses combats, comme un quasi sacrilège** et comme un risque de remise en cause -par ce qu'elle a considéré avec mépris comme une poignée de jeunes gens nantis- des réussites des combats durs, obstinés et répétitifs qui ont été les siens et qui, du point de vue de ces vieillards combattants, ont permis d'édifier la Chine actuelle, qu'ils considèrent comme un modèle, certes encore en devenir

o

o o

Quoi qu'il en soit, les événements du printemps 1989 paraissent révélateurs de deux phénomènes importants et toujours réels.

- L'existence d'une fracture entre une frange importante du parti et une population qui -oscillant entre la révolte, la soumission et l'indifférence- supporte de plus en plus mal les privilèges et les pouvoirs jugés exorbitants de la nomenklatura chinoise.

- Les tensions importantes résultant d'une distorsion entre la libéralisation économique, intellectuelle et artistique, d'une part, et le maintien, sous l'emprise d'un parti largement impopulaire, d'un dirigisme politique jugé exagérément contraignant et rétrograde, d'autre part.

## **B - Un pouvoir politique autoritaire, mais qui reste incertain**

**Le recours à la force et la victoire de l'aile conservatrice du parti acquise grâce à l'aide -apparemment durement marchandée- de la fraction conservatrice qui dirigeait l'armée, incarnée par le Général Yang Shang Kun, n'a pas résolu les problèmes profonds révélés par les événements du printemps 1989.**

**Une période d'incertitude et de sourdes luttes d'influence au sein du parti semble s'être ouverte. Les équilibres paraissent fragiles entre, d'une part, une "vieille garde" crispée sur les vérités traditionnelles du communisme chinois, mais menacée et précaire en raison même de l'âge de nombreux de ses dirigeants et, d'autre part, les tenants, nombreux au sein du parti, d'un réformisme progressif et ordonné.**

**Cette situation instable au sein de l'appareil dirigeant semble compliquée par la coupure qui paraît s'être creusée entre le Parti et la Nation, par un mécontentement populaire au demeurant plus social que politique, ainsi que par les aspirations de certaines élites à une plus grande liberté, grâce à une démocratisation du parti, voire à un multipartisme. L'égalitarisme de la société chinoise engendré par la propagande semble en outre choqué, autant par les richesses nouvelles des milieux d'affaires naissants que par certains privilèges des tenants du pouvoir, notamment au niveau intermédiaire ou subalterne de la hiérarchie du parti.**

**Dans ce contexte difficile, âgé de 85 ans, de plus en plus retiré de la vie politique, et gêné par une grave surdité, Deng Xiao Ping paraît avant tout soucieux de préserver le pouvoir du parti en tentant d'y ménager un équilibre entre les tendances conservatrices et rénovatrices.**

**Le réformateur Zhao Ziyang a été remplacé par un technicien relativement peu connu, Ziang Zemin, à la tête du parti. Son pouvoir n'est cependant pas absolu et il doit le partager**

notamment avec le Premier ministre Li Peng, et avec le Président de la République, le Général Yang Shang-Kun, qui représente l'aile dure de l'armée.

**Le discours officiel tend désormais à affirmer que la Chine est décidée à poursuivre la politique de réforme en tenant compte des impératifs du programme d'austérité et dans le respect de certains principes. De fait, la poursuite des réformes économiques engagées est liée à un programme d'austérité dont l'on verra que les résultats économiques et sociaux sont inquiétants et qui semble s'assouplir désormais quelque peu.**

**Le programme de réformes économiques -qui est réaffirmé- paraît en outre très étroitement soumis aux principes socialistes. Il est régulièrement rappelé qu'il a pour finalité la perfection, et non la remise en cause du socialisme. Il convient de garantir la continuité et la stabilité politiques et de permettre un meilleur fonctionnement de l'économie planifiée, marginalement régulée par certaines lois de marché et par un recours surveillé à l'initiative personnelle.**

**L'expérience des réformes économiques est replacée dans un contexte idéologique traditionnel bien déterminé, Au demeurant l'expérience des réformes porte sur des points bien définis : la gestion des entreprises, la fiscalité, la liaison entre les contrôles macro-économiques et les pôles d'autonomie concédés.**

**Cette tendance générale est théorisée dans le cadre d'une présentation doctrinale qui permet de présenter l'existence de zones d'économie libérale comme des expériences ponctuelles et maîtrisées qui participent au développement économique du pays mais n'affectent pas la primauté du communisme.**

**Il reste qu'au-delà du discours, les différents effets induits sur la société chinoise du remarquable dynamisme des zones et des secteurs d'économie libérale qui a frappé votre délégation lors de son séjour autour de Canton et à Shenzhen soulignent l'existence d'une réelle contradiction entre la volonté et la nécessité économique de poursuivre des expériences libérales, d'une**

part, et le souci de ne pas laisser transparaître ces expériences économiques sur le plan politique, d'autre part.

**Certains signes d'évolution existent cependant. Tout au long de son séjour, la délégation a pu observer que, même au plus haut niveau du Parti, de l'État et de l'Armée, le discours officiel n'était pas absolument monolithique, ni systématiquement exempt de -prudentes- références à de possibles évolutions. Au demeurant des frémissements de changement apparaissent. La xénophobie systématique d'il y a quelques mois s'est fortement estompée et l'accueil particulièrement chaleureux réservé à votre délégation peut apparaître comme un élément témoignant d'une réelle et ostensible volonté d'ouverture. Le maître mot des dirigeants chinois est au demeurant "la poursuite de la politique de réforme et d'ouverture". En dépit du caractère largement symbolique de cette mesure, la loi martiale a été levée et 500 détenus politiques ont été libérés. Les mouvements ethniques apparus dans certaines régions ont jusqu'alors fait l'objet d'attentions économiques particulières plus que de violentes répressions. Dans le domaine du crédit et de la politique économique, notamment à l'égard des entreprises rurales, des assouplissements sont apparus. Le comportement à l'égard des étrangers et des investisseurs extérieurs à la Chine semble également se modifier. Les signes d'une décrispation pacifique du régime paraissent exister. La Chine reste un Etat fortement policier, mais la liberté y est incontestablement plus grande qu'il y a une quinzaine d'années et la surveillance de la population paraît sélective et ciblée.**

o

o o

**La situation politique reste elle-même instable. La pérennité des précaires équilibres actuels semble tributaire du maintien en vie d'un Deng Xiao Ping à l'incontestable légitimité -mais désormais âgé de 85 ans et dépourvu de toute fonction officielle dans l'État et dans le parti- ainsi que de l'influence acquise, en partie grâce à l'aile dure de l'armée, de l'aile la plus conservatrice, et souvent la plus âgée, du Parti.**

**Les éléments déstabilisants sont nombreux : déséquilibre pouvant résulter de la mort de Deng Xiao Ping ; échec de la politique économique de retour à l'orthodoxie centralisatrice ; mécontentement social résultant de la montée du chômage et de la politique économique poursuivie tant dans les villes que dans les campagnes ; troubles ethniques larvés au Tibet et plus récemment, par exemple, chez les Ourghours musulmans du Xing Jiang ; existence de tendances libérales au sein de l'armée ; persistance d'une opposition aux dirigeants actuels dans les milieux universitaires et intellectuels ; rivalités et divergences d'appréciation au sein des dirigeants de l'Etat mais aussi du parti.**

**Dans ce contexte, certaines dates anniversaires (mort du réformiste Huyao Bang le 15 avril 1989, célébration traditionnelle du mouvement patriotique étudiant du 4 mai 1919 ; répression du 4 juin 1989) ainsi que de difficiles mais inévitables échéances (session de l'Assemblée nationale populaire ouverte le 20 mars 1990, plenum du Comité central du Parti chargé de fixer une ligne économique en novembre 1990, décès de Deng Xiao Ping, voire d'autres personnalités incarnant les équilibres actuels, tel que le général Yang Shang Kun) pourraient s'avérer comme autant de catalyseurs d'évolutions pacifiques ou sanglantes, profondes ou partielles, voire dans le pire des cas d'inquiétantes et violentes ruptures internes.**

•  
• •

### **C - Un climat politique et social marqué par la persistance de tensions assourdies**

**Le climat politique et social paraît lourd de sourdes tensions potentielles.**

**Quoique les événements du printemps 1989 et la répression qui a suivi n'aient touché qu'une minorité de la population, cette dernière paraît pour autant que votre délégation a pu -furtivement et souvent indirectement le percevoir- partagée**

**entre une espérance déçue, mais toujours vivante, et la crainte d'un bain de sang.**

Il est clair que la popularité du parti a été et reste soumise à dure épreuve. Il est patent que la censure, le poids de la répression et la peur ont calmé l'agitation d'une partie de l'intelligentsia. Il reste que **l'osmose apparaît toujours loin d'être parfaite entre le pouvoir et la population.** On croit déceler une certaine abnégation critique, y compris chez de nombreux cadres du parti et administrateurs. **L'impopularité du parti demeure malgré les campagnes contre la corruption et le népotisme.** La répression et la peur d'événements incontrôlés et sanglants n'ont pas fait disparaître les espoirs de libéralisation politique chez certaines élites et, quoique fort atténué par la presse, le tumulte des événements en Europe de l'Est entretient certains foyers d'espoir, voire de contestation.

Mais le malaise le plus apparent provient peut-être du **climat social.** Le choc des réformes économiques libérales, puis celui du programme d'austérité induisent de lourdes conséquences sociales. Les difficultés matérielles des ménages sont réelles, en dépit de la limitation récente du taux d'inflation. Le pouvoir d'achat est en baisse en raison de la stagnation des salaires et de l'épargne forcée. Le chômage est important, notamment à la suite de la fermeture de nombreuses entreprises rurales et du ralentissement de l'économie engendrée par le programme de déflation. Les signes d'un mouvement de mécontentement social apparaissent parfois dans les usines, et ils sont entretenus jusque dans les campagnes par une remise en cause partielle de la décollectivisation des terres. Une amélioration est cependant en cours grâce aux résultats encourageants obtenus dans la lutte contre l'inflation qui améliorera la situation des titulaires de revenus fixes. Votre délégation a pu constater que l'effort pour garantir le **bon approvisionnement des marchés** aboutissait à d'incontestables résultats, dont l'influence stabilisatrice sur les populations d'un pays tel que la Chine est de poids. Elle a également observé que la politisation des masses réapparaissait sur les lieux de production, mais il ne semble pas que ses effets soient tous positifs.

**Une remise au pas des universités se poursuit.** Les arrestations semblent désormais rares, mais les enquêtes policières qui ont suivi les événements se poursuivent encore dans certains cas. Certains départements, notamment dans le domaine des sciences humaines, ont été fermés ou mis en sommeil. Les affectations provisoires d'étudiants en milieu rural ou productif ne sont pas rares.

**Malgré un fonctionnement qui semble ralenti et sous surveillance, l'emprise réelle du parti sur les milieux universitaires et intellectuels semble limitée comme votre délégation a pu le constater à l'Université de Wuhan. Une solidarité critique à l'égard du pouvoir paraît exister entre professeurs et étudiants.**

#### **D - La remise en cause d'une certaine évolution libérale des conceptions chinoises en matière des droits de l'homme**

**La référence aux droits de l'homme doit être manifestée avec prudence. D'intenses relations économiques, voire politiques, se sont multipliées pendant des années avec l'URSS, la Roumanie et d'autres démocraties dites populaires, alors que l'état de droit qui régnait dans ces Etats n'avait pas grand-chose de commun avec celui qui prévaut dans nos démocraties libérales. L'avènement des Etats du Tiers-Monde sur la scène internationale n'a pas empêché les atteintes répétées et multiples aux droits de l'homme dans de nombreux pays en voie de développement, par ailleurs actifs promoteurs de l'émancipation du Tiers-Monde. Les relations économiques, voire politiques, ont été maintenues avec de nombreuses dictatures. Quelle a été la réaction de l'Occident à l'égard du génocide pratiqué par la dictature Khmer rouge ?**

**L'indépendance relative de la politique étrangère roumaine n'a-t-elle pas longtemps occulté les atteintes aux droits individuels perpétrés par le régime Ceaucescu ? Les exigences de la "real politik" ne l'ont-elles pas souvent emporté sur les préoccupations morales liées à la défense des droits de l'homme dans les relations avec certains pays de l'Est comme avec de nombreuses dictatures, voire des Etats terroristes, au Sud comme à l'Ouest ?**

**Pour ce qui est de la Chine, la position chinoise a toujours été de contester toute valeur universelle aux droits de l'homme élaborés par les sociétés dites "bourgeoises" et de poser le principe que les mesures destinées à promouvoir l'individu relevaient de la souveraineté nationale de chaque Etat.**



Les critiques et les sanctions qui ont suivi les événements du printemps 1989 n'ont fait que conforter cette approche traditionnelle chez les gouvernants chinois.

## • La Constitution

Il reste que la Constitution de 1982 avait amorcé un progrès certain dans le domaine des droits de l'homme en Chine. Le régime chinois y est défini comme une "dictature démocratique populaire" et le rôle dirigeant du Parti communiste y est réaffirmé. Il n'existe aucun mécanisme qui permette de renverser le gouvernement et il n'y a pas d'alternative à la domination du parti. Certains droits fondamentaux sont néanmoins reconnus : l'égalité devant la loi ; la liberté de parole, de presse, de réunion, d'association, de cortège et de manifestation ; la liberté religieuse, l'inviolabilité des libertés et de la dignité individuelles ainsi que du domicile et de la correspondance, le droit de requête et de pétition, le droit au travail (mais celui-ci est aussi un devoir) et au repos ; le droit à l'instruction ; la liberté de création littéraire et artistique ; l'égalité complète entre l'homme et la femme, le droit d'élire et d'être élu.

L'exercice de ces droits et libertés est cependant subordonné aux intérêts supérieurs de l'Etat, de la société et de la collectivité. En pratique l'application de ces grands principes reste donc soumise à l'arbitraire et ne constitue en aucun cas une base légale dont un individu pourrait se prévaloir de manière effective. En fait, le degré de liberté dont jouissent les citoyens chinois a toujours été fonction du climat politique du moment et du degré, variable, de tolérance dont leurs dirigeants veulent bien faire preuve.

Plusieurs facteurs avaient cependant conjugué leurs effets pour contribuer, jusqu'aux événements du printemps 1989, à une libéralisation de la conception chinoise des droits de l'homme : la depolitisation de la vie sociale après les excès de la révolution culturelle, l'ouverture du pays vers l'extérieur, la place croissante laissée dans le domaine économique à l'initiative individuelle qui a

favorisé l'émergence d'une classe sociale relativement autonome et plus exigeante en matière de libertés.

#### • La justice

En dépit d'efforts récents d'amélioration, la justice chinoise elle-même est restée, même avant les événements du printemps 1989, dans bien des cas expéditive et arbitraire au regard des critères occidentaux. La procédure pénale garantissant à l'inculpé des droits minimaux n'est pas toujours respectée, le droit d'appel est parfois bafoué sous la pression des autorités de l'Etat ou du parti. Le principe de la proportionnalité des peines est rarement appliqué et dépend largement de l'environnement politique : un délit relativement mineur peut ainsi aboutir à une condamnation à la peine capitale, aux fins d'exemple.

Attachée au principe de l'exemplarité des peines -les exécutions sont généralement publiques-, la justice chinoise a largement recours à la peine de mort, à laquelle le corps social semble d'ailleurs largement favorable.

En outre le recours systématique et généralisé à la rééducation par le travail pour les délits mineurs permet de placer les coupables dans un camp de rééducation pour une période de quatre ans sans autre procédure qu'une décision des bureaux de la sécurité publique. Selon des sources officielles chinoises, 20 millions de personnes ont été soumises à la rééducation par le travail ces dix dernières années.

#### • La liberté religieuse

La Constitution chinoise garantit le principe de la liberté de croyance et de pratique religieuse. Après les tentatives pour éliminer la religion poursuivies pendant la révolution culturelle, de

nombreux lieux de culte ont été réouverts. Les autorités cherchent cependant toujours à contrôler les activités religieuses, au motif de les préserver des "ingérences extérieures".

Il reste que malgré la reconnaissance de la liberté de culte par la constitution et nonobstant l'existence d'une église catholique nationale indépendante et libre, les catholiques font épisodiquement l'objet de **brimades, voire d'arrestations**. Des incidents récents ont eu lieu. Ils sont justifiés par le refus chinois de supposées "ingérences du Saint Siège dans les affaires intérieures".

#### • **Les minorités nationales**

La Constitution et la loi sur les minorités nationales de 1984 établissent toute une série de mesures destinées à promouvoir la participation des minorités ethniques au gouvernement de leur région. Les gouvernements locaux restent cependant dominés et contrôlés par les Chinois de souche. Des difficultés endémiques apparaissent cependant dans certaines régions, notamment au Xinjiang où des troubles se produisent parfois entre la colonie chinoise, de plus en plus nombreuse, et la forte minorité musulmane. Au Tibet, la loi martiale reste en vigueur et la province est placée sous administration militaire. La situation dans cette province paraît durablement tendue.

Le problème des minorités est réel. En dehors de la masse des Chinois de souche, les Hans, il n'existe pas moins de **cinquante cinq minorités nationales** qui représentent soit **14 % de la population**. Il n'est pas indifférent de noter que ces minorités occupent des territoires équivalant à **plus du tiers de la superficie du pays**.

Ces minorités -souvent relativement deshéritées- font actuellement l'objet d'une **politique d'aides destinées à contrer la résurgence de certains mécontentements**. Mais il est clair que tout mouvement national serait aussitôt taxé de "séparatisme"

inspiré par des "tentatives impérialistes de déstabilisation" et serait réprimé sans pitié.

#### • Les prisonniers politiques

Le délit d'opinion n'est pas sanctionné en tant que tel et, de ce fait, l'existence de prisonniers politiques n'est pas admise par les autorités. Cependant une part non négligeable de la population des camps de travail est constituée par des "déviants sociaux" dont beaucoup sont, en fait, des prisonniers politiques, placés là sans jugement pour non-conformisme politique ou social.

Au cours de sa présence en Chine, la délégation est intervenue à plusieurs reprises pour s'enquérir des motifs réels de la détention de **M. Wang Du**, peintre et sculpteur à Canton, marié à une citoyenne française, **Mme Agnès née née Gaudu**. La délégation s'est montrée d'autant plus attachée au sort de cet homme que les faits qui lui sont reprochés ne semblent pas excéder l'exercice normal de la liberté d'expression et qu'il avait pour projet de s'établir dans notre pays. Votre délégation -qui a à plusieurs reprises évoqué le cas de ce citoyen devant les autorités chinoises rencontrées notamment à Pékin et à Canton-, **considérerait comme un signal amical particulièrement révélateur la libération de cet artiste.**

#### • L'affirmation de droits économiques et sociaux

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la Chine a voulu élargir le concept des droits de l'homme et y faire entrer **les droits économiques et sociaux**. Bien qu'elle compte au rang des nations les plus pauvres, la Chine a réussi à mettre en place un **système de protection sociale**, qui bien qu'imparfait, est très largement supérieur à ceux de pays en développement disposant d'un revenu par habitant analogue.

• **La remise en ordre de l'après Tien An Men**

**Le coup de frein à la libéralisation, surtout après les événements du printemps 1989, semble se poursuivre, quoique plus feutré et plus indirect. Sa justification est inspirée par la nécessité de prémunir l'Etat contre un "complot contre-révolutionnaire" analogue à celui du printemps 1989.**

**A l'origine, quoique ces chiffres paraissent sous-estimés et doivent être considérés avec la plus grande prudence, il semble qu'une cinquantaine d'exécutions, généralement publiques, aient suivi les événements du printemps 1989 alors que 5.000 à 10.000 personnes pourraient avoir été arrêtées. Ces chiffres s'ajoutent à celui des victimes des brutales opérations de maintien de l'ordre dans tout le pays, qui varie entre 500 et 3.000 selon les estimations. De nombreuses personnes ont par ailleurs été arrêtées, puis relâchées sous condition, et mises sous étroite surveillance.**

**La délation a, semble-t-il, un moment, été fortement encouragée. Des éléments jugés peu sûrs du parti ont été rétrogradés et ont perdu leurs privilèges. Les contacts des étudiants et des intellectuels avec l'étranger restent limités et surveillés.**

**La censure est toujours sévère. Plusieurs revues et journaux accusés d'avoir propagé des points de vues hétérodoxes au cours des dernières années sont visés. Il s'agit principalement des publications intellectuelles (beaux-arts, cinéma, "gazette littéraire"). Des signes de possible évolution sont cependant perceptibles et votre délégation note que l'Ambassade de Chine à Paris a été loin de s'opposer à la présence de journalistes français à ses côtés. Elle y voit un signe encourageant.**

**Pour ce qui est de la presse, il est clair qu'elle est entièrement soumise au pouvoir. Un différend profond existe en outre entre la presse occidentale, accusée d'avoir amplifié et exagéré les réalités de la répression du printemps et notamment des événements de la place Tien An Men, et les autorités chinoises. Les incidents entre**

les journalistes occidentaux et les autorités chinoises sont fréquents et ils expriment une forte méfiance et une réelle hostilité à l'égard de la presse occidentale. Il a été intéressant d'observer le **comportement de ces autorités à l'égard des journalistes accompagnant notre mission**. Il est, selon nous, intéressant - quoique non dénué d'ambiguïtés- que les autorités chinoises aient autorisé que la délégation soit accompagnée d'une équipe de télévision et de deux autres journalistes. Un effort certain a en outre été accompli par les autorités chinoises pour permettre à ces journalistes d'obtenir d'autres "sujets" et interviews que ceux strictement liés aux activités de la mission. Cependant l'activité des journalistes accompagnant la délégation a toujours été très strictement surveillée et encadrée et il leur a été impossible d'obtenir d'exercer leur curiosité en dehors des sujets imposés ou acceptés.

Quant à la répression de l'après Tien An Men, elle semble s'apaiser. Vis à vis de la critique internationale à l'égard de la répression, les autorités chinoises tiennent un discours vigoureux, monolithique et simple : il y a eu rébellion et tentative de coup d'Etat et le gouvernement chinois a pris toutes les mesures -au demeurant limitées- pour y mettre un terme. C'est une **affaire purement intérieure** et les interventions internationales dans ce domaine constituent de "grossières ingérences" dans les affaires intérieures chinoises. Elles sont "inamicales, injustifiées et nulles et non avenues".

**E - La subordination de la réforme économique à des objectifs traditionnels d'une économie socialiste planifiée semble engendrer une situation économique alarmante qui pourrait être à l'origine d'intenses débats internes, voire d'explosions de mécontentement**

La réforme économique engagée à partir de 1978 a été **profonde**. Ses principaux éléments ont été :

- l'ouverture du pays aux **capitaux étrangers** avec la loi de 1979 sur les **entreprises mixtes**, associant des capitaux chinois et étrangers et dont les modalités ont été assouplies de manière continue.

- l'intégration croissante de la Chine dans le commerce international et notamment asiatique. Le commerce extérieur chinois a réalisé **50 milliards de dollars à l'exportation en 1988.**

- l'attribution de terres aux paysans s'est accompagnée d'un relèvement des prix et, partant, des revenus agricoles ainsi que d'une ouverture des marchés ruraux. L'économie paysanne s'est ainsi trouvée vivifiée, et a eu des effets d'entraînement bénéfiques notamment sur l'artisanat, le commerce local et les services.

- Initiée en 1979 la réforme de l'entreprise, dont les pivots étaient l'introduction de la notion de responsabilité et de risque économique, a été progressivement développée à partir de 1984.

**Ces différents facteurs ont entraîné une forte croissance et un soutien populaire important. La situation des paysans s'est sensiblement améliorée, ainsi que celles des ouvriers notamment grâce aux systèmes de primes au rendement. Les contraintes traditionnelles pesant sur les intellectuels ont fortement diminué.**

Cependant certains effets pervers sont apparus. Un important déséquilibre de la balance du commerce s'est instauré. L'inflation est devenue forte (+ 26% en 1988), frappant durement les titulaires de revenus fixes. Les fruits de la croissance sont apparus fort inégalement répartis entre les catégories sociales, mais aussi entre les régions. Les régions industrielles et exportatrices de la zone côtière ont connu une très forte croissance, déséquilibrée au regard de la stagnation des régions centrales. Ces divers déséquilibres ont progressivement érodé le soutien populaire aux réformes initiales et engendré des mécontentements multiples.

Ce contexte a tout à la fois été l'un des éléments à l'origine du mécontentement social du début de l'année 1989 et l'une des causes de la "rectification de la politique économique" amorcée dans le courant 1988.

o

o o

**Les mesures de refroidissement de l'économie, mises en place dès la fin de l'année 1988, ont été accompagnées d'une résurgence de l'idéologie maoïste dans l'approche de ces questions. Aux yeux des conservateurs, les difficultés précitées de l'économie chinoise résultent du développement excessif et incontrôlé d'un secteur capitaliste et libéral au regard du secteur centralisé et socialiste. Il convient donc de réduire le secteur libéral, d'accentuer ou de revitaliser la centralisation de l'économie, d'éponger l'excès de liquidités intérieures et de limiter les importations ainsi que l'influence des capitaux étrangers.**

**Maintenue dans son principe, la réforme économique passe désormais au second plan, derrière un programme d'austérité jugé prioritaire, et elle est étroitement soumise au respect des principes de base de l'économie marxiste.**

**Le maintien du principe des réformes économiques est limité et contrôlé : maintien d'une certaine marge d'initiative dans la gestion des entreprises, modernisation de la fiscalité, définition d'un secteur d'économie de marché intégré à la planification globale.**

**Des décisions fermes et traditionnelles concernant la centralisation, la priorité aux entreprises d'Etat, la déflation et les restrictions aux importations ont été adoptées lors du plenum de novembre 1989. Cette politique a eu des effets positifs dans la mesure où elle a contribué à abaisser notablement le taux d'inflation. En revanche, la repolitisation du secteur productif qu'elle suppose, l'épargne forcée, la diminution des liquidités, l'encadrement des rémunérations, la fermeture d'entreprises rurales, ainsi que la priorité donnée aux entreprises d'Etat dont près du quart sont déficitaires ont entraîné une baisse de la productivité ainsi qu'un mécontentement social. La baisse du pouvoir d'achat a en outre enrayé une demande de biens de consommation, en hausse rapide dans la période récente. Le sous-emploi s'est développé et la résistance des provinces côtières, principales bénéficiaires d'une**



décennie de réformes, est apparente en même temps que se manifeste leur attachement à l'autonomie.

Au total les résultats de la politique économique d'austérité, de planification, de centralisation et de priorité donnée au secteur public paraissent cependant **décevants, voire inquiétants**. Certes, **l'inflation a pu être réduite** et des succès ponctuels ont été enregistrés comme, par exemple, dans le domaine de la **production céréalière**, qui a dépassé les 400 millions de tonnes.

**La croissance du PNB** qui était régulièrement voisine ou supérieure à 10 % au cours des dix dernières années est tombée autour de 5 % en 1989. **La croissance industrielle** est de près de 18 % en 1988 et 8,3 % en 1989. **Les investissements productifs** ont cessé de progresser et les investissements étrangers se sont taris après les événements de Tien An Men. Le crédit a été encadré de manière drastique. Malgré des restrictions administratives aux importations et une dévaluation de 20 %, la **balance commerciale** reste déficitaire à hauteur de 6,5 milliards de dollars. **Les investissements étrangers** ont très fortement diminué. Malgré le programme d'austérité, la dette extérieure n'a pas diminué et pourrait être de l'ordre de 40 milliards de dollars.

Source récente mais de plus en plus importante de devises, l'industrie touristique est frappée de plein fouet. **Les revenus touristiques**, qui s'élevaient à plus de deux milliards de dollars en 1988, ont chuté d'un milliard de dollars en 1989, en même temps que les investissements étrangers, importants dans ce secteur, ont été pratiquement interrompus.

De nombreuses **entreprises du secteur privé** ainsi que des entreprises rurales sont en difficulté par manque délibéré de crédits ou ont dû cesser leur activité alimentant ainsi un chômage important. **Les entreprises publiques** elles-mêmes connaissent des coûts de productions croissants et des déficits importants. Conséquences les **recettes fiscales** diminuent et les **subventions** pèsent de plus en plus lourdement sur le budget et les versements aux entreprises d'Etat engloutiraient désormais près du **tiers du budget national**. La limitation des crédits et des salaires accroît ce climat de recession en diminuant la consommation. Cette situation peut être à l'origine de tension car le **chômage réel ou déguisé** est important, la

situation des ménages est difficile, le tissu d'entreprises privées dans le secteur industriel et agricole qui avait fortement contribué à la croissance des dernières années est menacé et d'importants mouvements migratoires vers les provinces plus riches du sud sont en cours.

Il est important de noter que l'austérité a particulièrement affecté les secteurs qui avaient joué un rôle important dans l'augmentation du niveau de vie : industrie légère, biens de consommation, création d'emplois nouveaux. De nombreuses entreprises individuelles aussi bien dans les villes que dans les campagnes ont dû ainsi être fermées.

Dans l'agriculture, la décollectivisation -mais aussi le morcellement des terres -préjudiciable dans certains cas à leur rendement- qui en résulte sont remis en cause au motif qu'ils gênent les progrès de la mécanisation et de l'irrigation. Cette situation semble être à l'origine d'un sourd mécontentement.

La réforme de l'entreprise est poursuivie mais limitée. La réforme des prix semble ajournée et leur fixation reste diminuée par un retour au système traditionnel de fixation centralisée.

Les sociétés mixtes fonctionnant avec des capitaux étrangers subissent le resserrement du crédit ainsi que les mesures de déflation.

o

o o

Il est très révélateur sur le plan politique que cette situation ait engendré -comme votre délégation a pu le constater au cours de ses divers entretiens- un débat au sein d'une équipe dirigeante apparemment longtemps -et peut-être encore- partagée entre la crainte de paralyser l'activité économique par la poursuite d'une politique d'austérité et celle de relancer

**l'inflation et les déficits qui caractérisaient la période antérieure.**

**Certains signes, notamment les assouplissements en matière de crédit, laissent à penser qu'une évolution de la politique poursuivie paraît décidée à la suite, semble-t-il, d'après débats au sein des instances dirigeantes du parti. Le maître mot est désormais "la poursuite de la politique de réforme et d'ouverture. La lutte contre la surchauffe est poursuivie mais la politique d'austérité est atténuée. Une attention particulière est prêtée au bon approvisionnement du marché. Des mesures en faveur des investisseurs étrangers sont relancées. Une reprise prudente des crédits à certains secteurs industriels sont en cours.**

**Quoi qu'il en soit, la politisation de l'approche de la politique économique de la Chine et les résultats inquiétants de la politique poursuivie depuis la fin de l'année 1988 continuent d'engendrer un débat entre l'équipe actuellement au pouvoir et les partisans de la poursuite des réformes. L'économie revient au coeur du débat idéologique et politique entre conservateurs et réformateurs. Un plenum du Comité central est prévu en novembre 1990 pour fixer une ligne. Les débats risquent d'y être après malgré l'apparente synthèse réalisée autour de l'antienne du "maintien de la politique de réforme et d'ouverture" dans le cadre des principes de la planification centralisatrice.**

**La résistance des dynamiques provinces du sud, creusets de la réforme, que votre délégation a nettement perçue lors de son passage à Canton et à Shenzehn, les tensions et les mécontentements sociaux qui ont résulté de la politique d'austérité et de rigueur poursuivie jusqu'alors en dépit de récents et relatifs assouplissements, mais aussi le niveau de dépendance vis-à-vis de l'étranger de certaines provinces ou de certains secteurs pèseront sur cette échéance.**

## **F - Les relations économiques bilatérales franco-chinoises**

**L'examen de ces relations semble de nature à provoquer quelques doutes sur l'efficacité de la politique de sanctions.**

On a vu plus haut (page 73) les différents éléments qui avaient concouru à conférer une forte tension aux relations politiques entre la France et la Chine depuis juin 1989.

Le gel des relations diplomatiques, l'arrêt de la coopération militaire et de l'aide financière n'ont dépendant guère eu d'incidence sur la politique intérieure chinoise. Bien plus, ils ont sans doute contribué au raidissement du régime et à l'accentuation de certaines de ses tendances xénophobes.

La profonde irritation provoquée par la politique étrangère de la France à l'égard de la Chine, la politique fortement déflationniste menée en 1989 par le Gouvernement chinois, la réduction drastique de la demande intérieure qui en est résultée, ainsi que la politique de forte pression fiscale à l'encontre des entreprises comme des individus établis en Chine mise en place dans le cadre de la nouvelle politique économique chinoise, sont autant d'éléments de nature à perturber les courants d'échanges entre la France et la Chine.

Cependant, jusqu'alors, malgré ce cumul d'éléments défavorables, les relations commerciales entre la France et la Chine se sont plutôt améliorées dans la période récente. Les contacts entre les milieux industriels et banquiers français et les autorités chinoises ont été intenses et d'un haut niveau en 1989, y compris dans la seconde moitié de l'année.

Votre délégation a pu constater lors des entretiens qu'elle a eus avec les responsables du Commerce extérieur chinois que le volume des échanges franco-chinois a même fortement progressé au cours de la période récente. La part de marché de la France est passée de moins de 2% à 2,5%, alors que nous sommes passés du 10ème au 7ème rang des pays fournisseurs et du 11ème au 10ème rang des pays clients. D'importantes ventes de produits agro-alimentaires et de céréales ont eu lieu en 1989, permettant à la France d'améliorer une situation structurellement déficitaire dans ses échanges avec la Chine.

Grâce à des financements réalisés très peu de temps avant la mise en place de la politique de sanctions, **l'exécution des grands projets s'est poursuivie** : installations téléphoniques à Pékin, livraison d'un important (150 unités) marché de locomotives, pétrochimie, percée de la compagnie Bull dans l'équipement informatique de certaines administrations.

Deux échecs importants -peut-être pas étrangers à la dégradation des relations diplomatiques entre les deux Etats- sont à signaler : celui de la rénovation du métro de Pékin ainsi que celui portant sur l'installation d'un important réseau de radars aériens civils.

L'exécution d'importants contrats en cours est, en outre, **fortement perturbée par la suspension des financements concessionnels** dans le cadre de la politique des sanctions : projet Alcatel dans le domaine de la communication publique (600 MF) et de la transmission par faisceaux hertziens (90 MF) ; projet d'extension de l'usine n° 2 à Hubei près de Wuhan (PSA).

La dégradation des relations diplomatiques entre les deux pays a également eu un effet qui pourrait s'avérer à terme lourd de conséquences. La communauté d'affaires française en Chine a fait l'objet de vives critiques de la part des médias en même temps que les vexations administratives ainsi que les tentatives de pression fiscale à son encontre se sont multipliées. Cette situation crée incontestablement un mauvais climat et elle paraît constituer une violation de la convention fiscale franco-chinoise.

Il apparaît donc clairement, au terme de cette brève synthèse, que **l'amélioration sensible et récente des relations commerciales franco-chinoises**, si elle constitue un signe intéressant, ne pourra se conforter que dans le cadre de relations politiques normalisées décidées à l'échelon international et, singulièrement, européen.

°

° °

**Après une période de divergences internes au sein du Parti et de l'Etat, de régression, de raidissement et de rigidité doctrinale notamment sur le plan économique, un certain apaisement semble en gestation.**

**Une synthèse -peut-être précaire- s'est semble-t-il désormais esquissée au sein des instances dirigeantes entre, d'une part, les conséquences à tirer de ce qui est considéré comme les excès de réformes libérales et de relâchement doctrinal de la période antérieure et, d'autre part, les excès de la répression du xénophobisme et de la rigueur économique de la période qui a suivi.**

°

° °

**Un fragile et difficile équilibre paraît désormais recherché entre de multiples éléments contradictoires : une large et réelle volonté de stabilité politique ; la détermination des actuels dirigeants à la maintenir quoi qu'il en coûte ; l'aspiration à une meilleure adhésion populaire à la politique poursuivie recherchée notamment par la propagande politique, mais aussi par la lutte entre la corruption et par l'amélioration à tous les niveaux des procédures de concertation ; le refroidissement -par l'austérité- de la surchauffe économique ; la reprise des investissements et de la politique dite "de réforme et d'ouverture" ; la réaffirmation des principes de base du centralisme démocratique et de l'économie planifiée...**

**Cette synthèse entre autant d'éléments parfois contradictoires peut apparaître comme une gageure. La détermination des dirigeants actuels à la réaliser n'en paraît pas moins très déterminée et plus consensuelle qu'elle ne l'était il y a quelques mois.**

Elle s'appuie notamment, grâce à la contrainte et à la peur de nouveaux heurts -que les actuels dirigeants de la Chine n'hésiteraient pas un seul instant à réprimer dans le sang- sur certains éléments objectifs de pouvoir réel.

II - QUELQUES DONNÉES SUR LA POLITIQUE  
ETRANGÈRE DE LA CHINE



L'analyse des grandes lignes de la politique extérieure de la Chine confirme l'impression **d'incertitude** qui caractérise actuellement, dans tous les domaines, la situation en Chine.

Aux expectatives et aux sourdes divisions qui paraissent affecter la politique intérieure chinoise elle-même -et que notre Délégation a parfois perçues- s'ajoutent les profondes mutations des équilibres politico-stratégiques pour concourir à affecter les certitudes traditionnelles de la diplomatie chinoise.

### **1. Un souci constant de diversifier des relations internationales afin de restreindre les causes possibles de dépendance politique ou économique**

Le grand succès de la diplomatie chinoise est incontestablement la **normalisation des relations avec Moscou** sur la base de la résolution des "trois obstacles" qui s'y opposaient selon Pékin : la présence des troupes soviétiques en Afghanistan, l'importance du dispositif militaire soviétique à la frontière sino-soviétique et le soutien de l'URSS à l'occupation vietnamienne du Cambodge.

Il reste que les gouvernants chinois sont pour le moins réservés à l'égard des évolutions en URSS et dans les pays de l'Est, qu'ils jugent dangereuses et déviationnistes. Leur attitude à cet égard se masque sous la référence au refus de toute immixtion dans les affaires intérieures des Etats.

Des accords bilatéraux techniques avec l'URSS se mettent en place comme la conséquence naturelle de la normalisation des relations bilatérales entre les deux pays, mais la crainte de contamination par les idées "réformatrices" de Mikhaïl S. Gorbatchev est omniprésente, de même que la hantise d'une exportation des troubles régionaux qui affectent l'URSS. Toutes les conséquences du grand succès de la politique étrangère chinoise que constitue la normalisation des relations avec l'URSS sont, de ce fait, loin d'être tirées et la Chine **demeure relativement isolée de l'URSS** et a

**fortiori des pays de l'Europe de l'Est.** Cette prudence est d'autant plus aigüe que certains dirigeants chinois voient dans les événements du printemps 1989 une conséquence des évolutions à l'Est qui sont, il est vrai, suivies -malgré la censure- avec un intérêt tout particulier par une partie des élites chinoises, voire de la classe politique elle-même.

Le maintien de relations normales avec les Etats-Unis paraît demeurer un objectif important de la diplomatie chinoise, malgré l'hostilité du Congrès à l'égard des évolutions intérieures en Chine depuis le printemps 1989. De fait, les Etats-Unis semblent - avec le Japon- considérés par la Chine comme l'une des principales nations à même de répondre à ses besoins en matière de développement économique et technologique. L'importance stratégique des Etats-Unis, notamment dans le Pacifique et en Asie, est également prise en compte. Les crédits et garanties actuellement gelés accordés par les Etats-Unis sont en outre nécessaires à la poursuite du développement économique de la Chine. Il reste que la détente en cours, notamment en Europe, contribue à diminuer le rôle objectif de contrepoids stratégique à l'URSS traditionnellement conféré aux Etats-Unis par la diplomatie chinoise. La relation avec les Etats-Unis peut de ce fait apparaître moins déterminante que par le passé.

En outre, les autorités chinoises suspectent les Etats-Unis de vouloir encourager et mettre à profit les évolutions à l'Est pour promouvoir une transition de ces pays vers le capitalisme qui reste l'ennemi doctrinal.

Le poids économique, technologique et commercial grandissant du Japon et le souci plus affirmé que jamais de la diplomatie chinoise de diversifier ses contacts internationaux afin de diminuer les dépendances à l'égard de l'étranger, contribuent à renforcer l'importance du fait nippon dans la politique étrangère chinoise, en dépit du lourd contentieux résultant de l'histoire et de l'hostilité chinoises à l'égard des initiatives japonaises tendant à traduire la puissance politique de ce pays en termes politiques ou militaires. C'est ainsi que la participation du Japon à la politique de sanction à l'égard de la Chine a été très mal perçue à Pékin et qu'elle pèsera sans doute de manière importante dans les relations entre les deux pays, et cela même après la levée des sanctions lorsque cette dernière interviendra. La vigilance à l'égard de tous les signaux de nature à révéler une éventuelle résurgence du "militarisme japonais

est particulièrement aiguë et le budget militaire du Japon est critiqué comme étant supérieur aux besoins de défense du pays. Cela en dépit de sa modicité au regard du PNB japonais. "

La politique tendant à multiplier les contacts bilatéraux afin de diluer les causes possibles de dépendance est également sensible vis-à-vis de l'Europe occidentale, qui semble de moins en moins considérée comme un bloc susceptible de faire contrepoids au "social impérialisme" de l'URSS. C'est ainsi que les contacts de coopération politique sont plutôt recherchés avec la France alors que la R.F.A. est privilégiée pour ce qui est des relations économiques. La position de la France dans le domaine de l'aide au développement, du désarmement et des essais nucléaires continue, ainsi que votre délégation a pu le constater lors de ses entretiens notamment avec le Vice-Ministre de la Défense, de constituer une référence importante et quasi obligée dans les relations bilatérales franco-chinoises.

✓  
Votre délégation a également pu constater que la crispation engendrée par la politique étrangère française à la suite des événements du printemps 1989 pourrait s'atténuer quelque peu, en dépit de la profonde irritation des Chinois à l'égard de ce qui a été considéré comme une "injuste réaction" à des "événements intérieurs affectant l'ordre public, la sécurité et la stabilité du pays".

La politique des sanctions d'une part, l'exaspération des dirigeants chinois à l'égard des réactions occidentales qui ont suivi les événements du printemps 1989, et qui ont été considérées à Pékin comme une immixtion dans les affaires intérieures du pays d'autre part, et enfin l'hostilité désemparée de la Chine à l'égard des évolutions à l'Est et en URSS ont induit une relance des traditionnelles amitiés de la Chine à l'égard des pays socialistes les plus durs ainsi que vis-à-vis de nombreux Etats du Tiers-Monde. C'est ainsi que des contacts nouveaux sont recherchés avec la Corée du Nord et Cuba, ainsi qu'avec de nombreux pays du Tiers-Monde. Ces relations ne sont pas négligeables sur le plan politique et elles ont notamment permis, grâce au rôle actif du Pakistan, qu'à la surprise générale la Chine ne soit pas condamnée par la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies. La portée économique de ces relations qui n'ont en rien été affectées par les événements du printemps 1989 reste cependant limitée.

## **2. Les limites de la politique de refus des influences extérieures**

De fait, la diplomatie chinoise paraît souffrir de l'isolement résultant de la méfiance des dirigeants à l'égard des évolutions à l'Est, d'une part, et de la politique de gel des relations économiques, d'autre part. Il est clair que la Chine considère les jugements et les réactions du monde occidental à l'égard de certains aspects de la politique intérieure du pays comme contraires au principe de la non ingérence, qui est l'un des cinq principes de base du concept de coexistence pacifique que la Chine a contribué à promouvoir et qui reste le principe de base de sa politique étrangère. Il n'est au demeurant pas impossible que ces réactions aient contribué à la crispation -non exempte d'un certain xénophobisme- de la politique étrangère chinoise. Cependant, l'isolement de la Chine à l'égard du monde occidental n'est pas exempt de conséquences économiques. De fait, les dirigeants chinois paraissent partagés entre, d'une part, le besoin des capitaux et des techniques occidentales, qui a à plusieurs reprises été très clairement formulé à votre délégation et, d'autre part, le refus -au demeurant exprimé avec atténuation lorsqu'il l'a été- de toute contamination par les valeurs et les idées venues d'occident.

Certains signes d'une souplesse nouvelle peuvent être discernés. L'attitude de la délégation chinoise sur le Cambodge, tout en restant ferme sur sa condamnation de l'invasion vietnamienne, comporte une volonté d'aboutir à un accord à la condition que la composante Khmer rouge n'en soit pas exclue.

## QUELQUES CONCLUSIONS

1. Sujet d'interrogation, d'espoirs et d'inquiétudes, la situation intérieure en Chine reste **incertaine**.

Des risques de troubles, notamment dans la période de dates anniversaires qui s'ouvre, ne peuvent pas être exclus. Consciente du risque qu'il y a à formuler un tel diagnostic, votre délégation estime cependant que les autorités ont la **situation en mains** et qu'elles n'hésiteront pas à utiliser tous les moyens pour mater d'emblée des troubles qui viendraient à se produire.

Un fossé important paraît exister entre le Parti et les dirigeants actuels de la Chine, d'une part, et une partie des masses populaires et surtout des élites intellectuelles, d'autre part.

Certains pouvoirs exorbitants du parti, certains privilèges bénéficiant aux membres du parti et surtout la **corruption** -qui reste un des fléaux de la Chine- paraissent de plus en plus mal acceptés. L'impopularité résultant, pour les actuels dirigeants, de la répression de juin est toujours palpable, notamment à Pékin.

Il reste que, relativement soumise et indifférente, certainement circonspecte et réservée à l'égard des aventures et des risques réels d'un bain de sang en cas de troubles, la majorité de la population **n'apparaît pas** -à l'heure actuelle- directement concernée par un éventuel mouvement de contestation.

Un risque majeur de débordement aurait pu résulter des incidences négatives inquiétantes sur l'emploi et le niveau de vie de la

très sévère politique de déflation poursuivie depuis juin 1989. Cependant, l'inflation et les inégalités qu'elle a secrétées ont diminué, la rigueur économique excessive paraît s'être quelque peu atténuée et **l'appauvrissement** du marché fait l'objet d'une attention vigilante de la part des autorités.

**Le système policier et répressif** mis en place paraît efficace, relativement discret, sélectif et ciblé. En dépit du poids, **oppressant et visible**, de ce système, les populations apparaissent cependant moins surveillées et encadrées qu'elles ne l'étaient il y a une dizaine d'années.

Un autre élément important paraît résulter du fait que, fort divisée en juin, la direction du Parti et de l'Etat apparaît, pour l'instant, **relativement unie** en dépit de sourdes et persistantes divergences.

Enfin, l'aile contestataire ne paraît pas à l'heure actuelle disposer de **leader de poids national incontesté**.

Tous ces éléments, incertains, provisoires et fugaces inclinent à penser que, en grande partie par la contrainte, le pouvoir actuel pourrait survivre quelque temps, au moins tant que les survivants de la vieille génération resteront en place. La **disparition des plus éminents d'entre eux** pourrait précipiter un processus de renouvellement des actuels dirigeants, manifestement entourés de collaborateurs plus libéraux et plus réformateurs.

**2. Quel est l'avenir économique de la Chine ?** Sur ce point également la situation est contrastée.

Contrairement à la voie suivie par l'URSS, la Chine, depuis dix ans, fait passer la **réforme économique** avant la **libéralisation politique**. La prééminence du secteur public et de l'économie planifiée est marquée. Mais le marché et l'initiative privée jouent un rôle régulateur marginal mais non négligeable. Cette **tentative de synthèse entre le maintien de la dictature politique et une relative libéralisation de l'économie** assortie d'une

**ouverture sur l'extérieur du marché chinois paraît difficile à réaliser. Elle crée des tensions, stimule l'inflation, suscite des inégalités et contribue à diffuser un climat d'opinion hostile à l'intolérance politique qui prévaut dans les décisions d'Etat. Cependant la Chine est incontestablement en train de sortir du sous-développement. Les infrastructures (communications, transports, énergie) se mettent en place ; la famine est en voie de disparition ; des pôles de développement à vocation internationale concurrentielle se développent rapidement, notamment dans les provinces côtières ; certaines technologies modernes de puissance sont maîtrisées (nucléaire, missiles, satellites). La Chine ne s'est pas encore éveillée, mais elle s'ébroue rapidement sur le plan économique et le réveil ne paraît pas loin.**

**3. Faut-il investir en Chine ? Il n'est bien entendu pas question pour des non-spécialistes de répondre à une telle question. Le marché chinois paraît cependant un marché en devenir, compte tenu des réelles perspectives de développement du pays. La Chine constitue en outre une plate-forme vers d'éventuelles exportations dans toute l'Asie et le Pacifique. La main-d'oeuvre chinoise est bon marché et de qualité ; elle se forme rapidement. Cependant -ne serait-ce qu'en raison des priorités actuelles de la politique économique chinoise privilégiant les grands projets d'infrastructure intégrés dans la planification sur la consommation individuelle- les investissements en Chine ne paraissent rentables qu'à moyen voire long terme. Cette situation cadre mal avec les exigences, notamment fiscales, ainsi qu'en matière de crédit concessionnel, des partenaires chinois souvent âpres et difficiles. En fait, si la Chine paraît un marché à ne pas négliger, ce marché ne paraît pas justifier -ne serait-ce qu'en raison des incertitudes politiques- des sacrifices exorbitants, ni des investissements excessifs. Les projets de petite et moyenne envergure concernant des PME paraissent actuellement une perspective plus judicieuse que les grands projets qui ont vocation à demeurer encore quelques années, pratiquement à fonds perdus.**

**4. Quid du maintien des relations avec la Chine ? Faut-il poser la question dans la mesure où, au cours des derniers mois, et en dépit de la politique de sanctions, jamais les échanges avec la Chine ne semblent avoir été aussi intenses ?**

Les sanctions gênent incontestablement le développement économique de la Chine, mais elles ne semblent avoir aucune influence, bien au contraire, sur les dirigeants chinois persuadés de

leur bon droit, et particulièrement intransigeants sur le principe de la non immixtion dans les affaires intérieures. Les gouvernants actuels de la Chine invoquent la stabilité du régime pour poursuivre la voie du développement économique.

L'hypothèse peut être retenue selon laquelle l'ouverture économique peut contribuer, à terme, à susciter une libéralisation politique et culturelle. Une certitude demeure en tous cas : la Chine jouera un rôle de plus en plus important à l'échelle régionale comme à l'échelle mondiale. Seul l'avenir montrera si ce rôle s'exercera en faveur d'un équilibre en Asie ou non. Au-delà des incertitudes qui s'attachent à un futur qui, selon nous, devrait -tôt ou tard- être marqué par un mouvement de libéralisation, l'intérêt de la France est d'affirmer sa présence dans cette grande puissance, certes encore sous-développée, mais effectivement en voie de développement. Ce nécessaire développement de nos relations avec la Chine ne saurait en aucune manière porter atteinte à l'affirmation des Droits de l'Homme et à la réprobation des événements symbolisés par la dramatique période de répression ouverte au printemps 1989.

o

o o

Le présent rapport a été adopté par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au cours de sa réunion du 26 avril 1990. M. Jean Garcia a souhaité y apporter les observations complémentaires suivantes :

"La visite de la délégation du Sénat de la République française en Chine était opportune. Elle a été en premier lieu l'occasion de rappeler l'émotion et la condamnation du peuple français suite à la répression sanglante des manifestations populaires lors des événements dramatiques de juin dernier en Chine.

Par ailleurs, les rencontres de haut niveau que nous avons eues ont permis de faire le point du développement et des difficultés rencontrées au cours de ces dernières années en Chine.



Notre séjour, le voyage en train sur une bonne partie du territoire ont contribué à formuler une idée sur le niveau de vie qui s'élève constamment et permet aux habitants de se nourrir et s'habiller. Le PNB a doublé en 1990 et les dirigeants chinois se proposent de le quadrupler de 1980 à 2000. Le système de protection sociale encore bien qu'imparfait est très largement supérieur à ceux des pays en développement disposant d'un revenu par habitant analogue. A mon sens, la voie choisie par le peuple chinois en 1949 a permis de sortir cet immense pays de plus d'un milliard d'habitants de son sous-développement et d'avancer en conformité avec son histoire et sa nature.

J'estime en même temps que pour avancer dans la voie du socialisme dont les dirigeants chinois se réclament, il convient de répondre toujours mieux aux besoins vitaux du peuple et de ses aspirations, d'assurer le développement de toutes les libertés individuelles et la démocratie.

De nos jours, la Chine a incontestablement besoin de paix, de désarmement et de sécurité. Les dirigeants chinois expriment leur volonté de réformes et d'ouverture au monde extérieur tout en assurant la stabilité sociale. Comme le souligne le rapport de notre délégation, il convient effectivement de développer les relations économiques, culturelles et politiques avec la Chine et ne rien faire qui aboutisse à isoler ce pays de la communauté internationale, ceci aussi bien dans l'intérêt de la France que dans celui du peuple chinois lui-même".